

# COURCOURY

*Bulletin d'Informations Communales*

**N°37 – Décembre 2011**

## Le mot du Maire

cher(e)s administré(es),

Décembre déjà !! Nous laissons cette année derrière nous avec ses joies et ses peines.

La « crise » qui devait être passagère s'installe dans notre quotidien ; je veux vous réaffirmer mon total soutien ainsi que celui des membres du Conseil Municipal, et vous redire la disponibilité et la compréhension de notre équipe pour vous aider au mieux avec les moyens qui sont les nôtres.

Avant de quitter 2011, vous trouverez dans ce bulletin un panorama de l'activité de notre commune.

Sur le plan de l'intercommunalité, nous nous trouvons dans un contexte incertain, la carte de l'Agglomération reste encore à être finalisée. Malgré tout, de nouvelles compétences viennent d'être acquises (Education, Enfance, Jeunesse et Transport) par notre Communauté de Communes qui devront renforcer les services à la population.

Dans quelques semaines, les élus travailleront sur le budget communal ; nous devons continuer notre action de maîtrise des dépenses tout en veillant à maintenir un service public de qualité. Cela passe nécessairement par une remise en cause régulière de notre façon d'agir avec le souci permanent de la recherche de l'efficacité à coût maîtrisé. Nous vous invitons d'ores et déjà à la réunion d'informations sur nos réalisations, projets et finances qui aura lieu en mars 2012.

Cette année 2011 nous a permis de fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Comité de Jumelage Franco-Portugais ainsi que le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Société des Fêtes. Permettez-moi de saluer l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein de nos différentes associations.

En mon nom, au nom des membres du Conseil Municipal, et du personnel, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

Le Maire,

Eric BIGOT



## Edito

Cher(e)s ami(e)s de Courcoury,

Depuis quelques années déjà, tout nous pousse à gagner du temps. Au travail, dans la vie sociale, dans la vie quotidienne. Dur, dur pour les cagouillards ! Le tout tout-de-suite devient la règle et le seul horizon. Une prétendue modernité nous interdit de prendre notre temps. Pas rentable. Pourtant l'histoire humaine n'est pas avare en rituels, palabres, célébrations qui rythmaient le temps.

Au lieu de cela, de nos jours, un tyrannique rétrécissement du temps nous impose de n'envisager que l'immédiat, disqualifie le passé, néglige le futur et relègue l'essentiel : l'amour du travail bien fait, la recherche d'une cohésion sociale, l'intérêt pour la culture... bref tout ce qui demande de laisser du temps au temps et permet d'envisager l'avenir comme une promesse.

**La Commission Bulletin d'informations**

### Bulletin d'Informations Communales DECEMBRE 2011

Siège : Mairie de Courcoury

#### Equipe rédactionnelle :

K.BARON-BRUMAUD - J.BESSONNET- E.BIGOT - A.BOISSINOT  
- M.BOUTINON - J.DEGUIL - M.FARGEOT - L.GILLARD -  
J.M.KELLER - K. LE HOANG - C.MOREAU - J.RUI -  
G.VILPASTEUR

#### Ont fourni des documents :

K.QUERE - R.BIGOT- Ch.et Cl. BOISSINOT - C.D.C. DU PAYS  
SANTON - F.DROUILLARD - C.GOIZIN - D.MEUNIER - JM  
MELLIER - M.ROULLIN - P.ROUILLE

ISSN - 1265 731 X

N°37

Tirage : 370 Exemplaires

# Sommaire du numéro 37



## Informations Municipales

- Mémo Utile **p.04**
- Comptes-rendus des réunions du Conseil **p.05**
- Réalisations 2011 et projets 2012 **p.07**
- La presse parle de Courcoury **p.11**



Réalisations et Projets - p.7



## Infos pratiques

- Inscription listes électorales / Recensement **p.13**
- Press'partage / Lave-vaisselle / Déco Noël **p.14**
- Aider 17 / Frelons asiatiques **p.15**
- Redevance incitative **p.16**
- Urbanisme **p.17**
- Civisme **p.18**
- Qui a peur des Chauves-souris ? **p.19**
- La vie de la Bibliothèque **p.20**



## L'écho des Marais

- Projet Charente-Seugne **p.21**
- Trame Bleue – Trame Verte **p.22**
- Faune de la Prairie **p.23**
- Au secours de la Seugne **p.24**
- Aux grands maux, les grands remèdes **p.25**



Projet Charente-Seugne – p.21



## Notre din d'œil historique

- Courcoury à l'époque Gallo-romaine **p.26**
- Documents anciens **p.28**



Faune de la Prairie – p.23



## La vie au quotidien

- Etat-civil : Distribution des prix **p.30**
- 14 juillet **p.31**
- Tour féminin / Passerelle de Gâtebourse **p.33**
- Bénévoles honorés **p.34**
- Exposition estivale / Journée du Patrimoine **p.35**
- Nettoyons la nature **p.36**
- Spectacle Dumousseau / Cancer du sein **p.37**
- 11 novembre / Marché de Noël **p.38**
- Vie de l'école **p.39**



Passerelle de Gâtebourse - p.33



## Vie associative et acteurs de la vie sociale

- Annuaire des associations **p.41**
- Articles des Associations et Paroisse **p.42**



## Et encore

- Eh Ben Asteur **p.59**
- A table ! / Noms des rues **p.60**
- Jeux **p.61**
- Les commerces et artisans **p.64**
- Résultat des Jeux **p.65**



Spectacle Bibliothèque – p.37



## **MEMO UTILE**

### **Heures d'ouverture de la Mairie :**

**Lundi : 09h00 – 12h30**

**Mardi : 13h30 – 18h30**

**Mercredi : 13h00 – 18h00**

**Vendredi : 08h00 – 12h00**

**Samedi : 10h00 – 12h00**

### **Permanence des Elus :**

**Lundi : 09h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mme BARON-BRUMA UD Kim,  
3<sup>ème</sup> Adjointe**

**Mardi : 13h30 – 18h30, sur rendez-vous :  
M. BIGOT Eric, Maire**

**Judi : 09h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mme BARBAUD Françoise,  
1<sup>ère</sup> Adjointe**

**Vendredi : 10h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mr BESSONNET Joseph,  
2<sup>ème</sup> Adjoint**

**Samedi : 10h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
M. BIGOT Eric, Maire**

### **En cas d'urgences :**

**Tél : 05.46.93.18.23  
Portable : 06.13.47.56.31**

### **Pour contacter la Mairie :**

**Téléphone :**

05 46 93 18 23

**Courriel :** courcoury@mairie17.com

**Site Internet :**

www.ville-courcoury.fr

### **Permanence de l'Assistante Sociale :**

Tous les mardis de 14H00 à 16H00 - **Uniquement sur rendez-vous - tél : 05.46.92.38.38**

### **Liste des Assistantes Maternelles Agréées :**

Maryam LA GRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36

Laurence BALCEREK, 2a rue de la Passée, Chez Deschamps, 05.46.74.63.26



### **Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :**

Les mercredis de 16H30 à 18H30

les jeudis de 16H30 à 18H30

les samedis de 10H00 à 12H00



### **RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**RAPPEL IMPORTANT :** *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

*Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet*

*[www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)*

#### **Séance du 4 juillet 2011**

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport d'activité de l'année 2010 sur le service des ordures ménagères. Il est adopté à l'unanimité.

Adhésion des communes de PISANY et de LA CLISSE à la Communauté de communes du Pays Santon : Adopté à l'unanimité.

#### **Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale de la commune de Courcoury**

Le maire présente au conseil la proposition du schéma départemental de Coopération Intercommunale, proposé par le Préfet de la Charente-Maritime qui reconnaît et affirme la nécessité de créer une Communauté d'Agglomération autour de Saintes et du Pays Santon dans le périmètre de l'Aire Urbaine en proposant :

- le rattachement des communes de La Clisse, Pisany et Ecoyeux,
- la fusion avec la Communauté de Communes du Pays Buriaud,
- l'intégration de la commune de Chaniers,

Les élus de la commune de Courcoury tiennent également à souligner que le projet de schéma qui leur est présenté :

- s'inscrit dans une phase de transition vers une organisation territoriale prospective ambitieuse, de plus long terme, qui pourrait aboutir, dans des délais de temps et de moyens raisonnables, au rapprochement de ces trois nouvelles entités. Il s'agirait ainsi de créer un EPCI de plus grande taille, partenaire des Communautés d'Agglomération de Rochefort, Royan et de la Communauté de communes de Cognac,
- permet de poursuivre sans bouleversements notoires le travail de coopération sur le Schéma de Cohérence Territoriale,

C'est donc sur cette proposition officielle, portée par le Préfet de la Charente-Maritime, que se prononce le Conseil Municipal en proposant des aménagements complémentaires, dans le respect des attentes du législateur en matière de cohérence territoriale et dans le respect des volontés des communes concernées.

En conséquence, le Conseil Municipal :

- émet un avis de principe favorable sous réserve :

o que les délibérations prises par les Conseils Municipaux des communes de : Corme Royal, Saint Hilaire de Villefranche, Montils et Tesson, demandant leur adhésion à la future Communauté d'agglomération, soient retenues et intégrées à la proposition finale de schéma.

o que, tenant compte de la continuité territoriale assurée par la commune de Montils et des projets communs déjà développés par ces 3 communes, les communes de La Jard et Colombiers soient maintenues, selon leur volonté et celle des élus communautaires, dans le périmètre de la future Communauté d'Agglomération de Saintes.

#### **Vente du véhicule 106 PEUGEOT**

Suite à la décision prise aux précédents conseils municipaux, de vendre le véhicule, la vente a eu lieu moyennant le prix de 1 500 €.

#### **Avenant au bail de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**

Suite à la décision prise au dernier conseil municipal, le conseil mandate à l'unanimité le Maire pour signer l'avenant au bail concernant la location d'un bureau supplémentaire.

#### **Séance du 12 septembre 2011**

#### **Tarifification prix du repas cantine scolaire**

Dans le cadre du SIVOS, il est proposé au Conseil de modifier les tarifs de cantine de la commune de Courcoury afin d'être en cohérence avec ceux de la commune de Les Gonds.

Le tarif suggéré est de 1.77 € au lieu de 1.75 € à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011. Pour à l'unanimité

#### **Motion de soutien au personnel du centre hospitalier de Saintonge**

Le Conseil Municipal de Courcoury soutient les personnels du Centre Hospitalier de Saintonge, ceux du service psychiatrique en particulier qui se mobilisent dans le cadre d'un mouvement de grève afin de sensibiliser les instances régionales et nationales de la santé sur la situation de l'Hôpital de SAINTES. *Pour : 11, Contre : 1, Abstention : 1*

#### **Attribution d'une indemnité au Receveur Municipal**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une indemnité au receveur municipal Monsieur Jacques POUYANNE Pour à l'unanimité

#### **Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime : nouvelles demandes d'adhésion**

Le Maire donne lecture de la délibération prise par le Comité du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime au cours de sa réunion du 15 juin 2011 acceptant l'adhésion de 3 nouvelles collectivités, à savoir ANNEPONT, LE BOIS PLAGE EN RE et SAINTES Pour à l'unanimité

#### **Signature de la convention de travaux de la cuisine du restaurant scolaire avec le Conseil Régional**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Commission Permanente du Conseil Régional du 30 mai 2011 a décidé d'accorder une subvention à la commune d'un montant de 30 000 € pour les travaux de remise aux normes du restaurant scolaire.

Le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention avec la Région. Pour à l'unanimité

#### **Avis sur la présentation du Plan Local de l'Habitat**

Après avoir pris connaissance du Plan Local de l'Habitat par la Communauté de Communes du Pays Santon, il est demandé aux membres du Conseil d'émettre un avis sur ce projet.

Après discussion, les membres du Conseil émettent un avis favorable, sous réserve d'inclure dans ce plan, dans le périmètre du territoire de la Seugne, 3 à 4 logements sociaux (0 prévu).

#### **Autorisation de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement du parking de l'école**

Le conseil autorise M. le Maire à réaliser et à signer cette demande de subvention au Conseil Général de la Charente Maritime. Pour à l'unanimité

#### **Autorisation d'encaissement d'une subvention reçue par la commune**

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'encaisser une subvention d'un montant de 200 €, attribuée par l'organisme « ADL 17 » à l'occasion du spectacle présenté par M. P. DUMOUSSEAU. Pour à l'unanimité



### Séance du 27 septembre 2011

#### **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon intégrant la compétence Education-Enfance-Jeunesse. *Pour à l'unanimité.*

#### **Charte de gouvernance de la compétence Education de la Communauté de Communes du Pays Santon**

Suite à la précédente délibération, les élus de la commune acceptent à l'unanimité, de signer la charte de la compétence Education-Enfance-Jeunesse.

#### **Création de poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe contractuel**

Le Conseil accepte le recrutement d'un agent d'accueil en remplacement de l'agent précédent ayant fait valoir ses droits à la retraite. L'agent sera engagé par un contrat de droit public, à partir du 10 octobre 2011. Sa rémunération sera basée sur l'indice brut 297, et l'indice majoré 295.

#### **Objet : taxe d'aménagement**

Les élus, dans le cadre de la réforme fiscale, décident de conserver un taux de 3% au titre de la Taxe d'aménagement remplaçant la Taxe Locale d'Équipement.

### Séance du 7 novembre 2011

#### **Décision Modificative « Le Gua » et « Chez Deschamps »**

En 2010, des travaux de génie civil (36 220.97€) et d'éclairage (9 120.41€) ont eu lieu aux lieux-dits « Le Gua » et « Chez Deschamps ».

Les premières échéances étant prévues sur l'exercice 2011, il convient de procéder aux

écritures d'ordre. *Pour à l'unanimité.*

#### **Création d'une opération d'investissement « Installation pompe à chaleur de l'école »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'une opération d'investissement d'un montant de 7000€ pour couvrir les dépenses réalisées en 2011.

#### **Adhésion à la Charte Natura 2000**

Le Conseil décide d'adhérer en partie à la Charte, en s'engageant à préserver l'environnement, la faune et la flore des sites Natura 2000 sur les quatre points suivants :

- **GITE DE REPRODUCTION DE CHAUVES-SOURIS** dont l'enjeu est de préserver les gîtes de reproduction des chauves-souris présents dans le patrimoine bâti, infrastructures et arbres creux du site Natura 2000. *Pour à l'unanimité ;*

- **SENSIBILISATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE** dont l'enjeu est de sensibiliser les habitants et les usagers au caractère remarquable et fragile de cet espace et des espèces (faune et flore) qu'il héberge encore et contribuer à une meilleure préservation du site, des habitats et des espèces. *Pour à l'unanimité.*

- **BOISEMENTS ALLUVIAUX SPONTANES** dont les enjeux sont de préserver l'intérêt biologique de la forêt alluviale par le maintien des surfaces et la poursuite des pratiques douces de gestion des boisements, maintenir le caractère inondable des parcelles, et restaurer ou améliorer l'habitat aulnaie/frênaie. *Pour à l'unanimité.*

- **ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE ET DE CHEMINS** dont l'enjeu est de ne pas nettoyer les bords de route et de chemin dans la vallée qui constituent :
  - des refuges pour plusieurs espèces de faune et de flore

- des voies de déplacements pour ces espèces.

Leur entretien systématique ou trop intensif (largeur surdimensionnée par rapport à la chaussée) peut aboutir à un appauvrissement important de la faune et de la flore. *Contre : 12 Abstention : 1*

#### **Subvention complémentaire Jumelage**

La délibération du 11 avril 2011 énumérant le versement des différentes subventions aux associations, précise que le Comité de Jumelage pourrait percevoir 1000€ supplémentaires en fonction de ses besoins. L'association ayant effectué des dépenses à l'occasion de l'anniversaire du Jumelage avec Pampilhosa, le Maire propose au Conseil le versement de cette subvention. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le versement de cette subvention.

#### **Représentation communale dans les commissions de la nouvelle compétence Education-Enfance-Jeunesse**

Un point est fait sur la dernière réunion relative au transfert de la compétence Education-Enfance-Jeunesse à la Communauté de Communes. Cinq commissions vont être mises en place, par conséquent, les élus peuvent se porter volontaires pour participer à ces commissions :

1. Restauration collective :  
Nadia MERCIER, Joseph BESSONNET

2. Petite enfance :  
Kim BARON BRUMAUD

3. Carte scolaire/dérogations :  
Françoise BARBAUD, Eric BIGOT

4. Budget/finances :  
Kim BARON BRUMAUD

5. Accueil Loisirs/CLSH :  
Jean Marc KELLER, Joseph BESSONNET

## *Le saviez-vous ?*

En Charente, la rosée jouit d'un prestige magique. Née du soir (serein) ou du matin (égail), elle faisait partie des recettes de philtres divers. Elle avait, entre autres le pouvoir de faire disparaître les taches de rousseur (eus de perotes : œufs de dinde) de guérir les dartres, les verrues et autres boutons.

En Charente, celui qui imbibait en premier un linge de la rosée du pré de son voisin, bénéficiait d'une meilleure récolte !!!



## **REALISATIONS 2011 ET PROJETS 2012**

### **NOTRE ECOLE**

#### ➤ **Chauffage**

En 2009, Le Conseil Municipal avait décidé de changer le mode de chauffage de l'école. Pour des raisons budgétaires et afin d'avoir le mode de chauffage le plus approprié aux locaux, les travaux se feront en même temps que la construction de la nouvelle cuisine.

#### ➤ **Mise aux normes de la cuisine**

Décidée lors du budget 2011, après avoir déposé le permis de construire, les travaux devront commencer en février 2012.

#### ➤ **Entrée de l'école**

L'entrée actuelle a été goudronnée, néanmoins la nouvelle entrée de l'école sera aménagée et effective à la rentrée des classes de 2012.

### **SECURITE**

#### ➤ **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne » / « Chez Fruger »**

ENFIN !!! Après beaucoup d'incertitudes et de reports, les aménagements sécuritaires des deux villages viennent d'être réalisés. La signalisation reste à être effectuée. L'enrobé de la route a également été refait ainsi que le curage du fossé de « Chez Berne » facilitant l'écoulement des eaux.

Coût total des travaux : **95 713.08 € HT**

Montant à la charge de la Commune : 23 140.77 € HT

Montant à la charge du Département : 72 572.31 € HT



Début des travaux



Travaux finis



Début des travaux



Travaux finis (hormis signalisation verticale)



### ➤ Aménagement Centre Bourg / Parking école / Sécurité / Ecole/ Déplacement Panneau Agglomération ...

Après avoir finalisé l'avant-projet, les élus de votre commune, les services de l'Etat, les différents bureaux d'études travaillent sur le projet qui deviendra définitif dans les prochaines semaines. L'année 2012 sera consacrée à recueillir les différents avis et en même temps préparer le plan de financement de ce gros investissement. Des carottages ont eu lieu en septembre afin d'analyser le terrain de notre commune.

### ➤ Borne Incendie

La borne incendie a été changée rue des Noyers, pour un montant de 2 169.83€ TTC



AVANT



APRES

### ➤ Sécurité civile / Plan de sauvegarde communal

Le plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection ou le soutien de la population au regard des risques connus sur notre territoire (inondations, tempêtes, canicules...).

L'actualisation du plan de sauvegarde pour notre commune vient d'être réalisée par les élus. Une réunion d'information avec les différents membres volontaires de la Commission Communale de Sauvegarde aura lieu en 2012.

### ➤ Sécurisation des puits communaux

Dans le cadre de ce plan pluriannuel, le puits de la salle des fêtes a été sécurisé.

## Environnement, Patrimoine et Cadre de Vie

### ➤ Le théâtre de verdure « L'eau Vive » « les Groies »

L'aire de pique-nique de « L'eau Vive » a été nivelée, semencée et différents arbustes ont été plantés. Un aménagement « parcours de santé » sera mis en place pour l'été 2012. Des tables et poubelles vont être posées prochainement.





### ➤ **L'aire du « Gua »**

L'aire de pique-nique est en fonction depuis plus d'un an. Le parking vient d'être réalisé dans le cadre de l'OIL (Opération Intérêt Local). Il a été financé par le Conseil Général avec l'appui de notre Conseiller Général, Mr QUERE. Coût : **11 500.00 €**



AVANT



APRES

### ➤ **Aménagement de la passerelle de Gâtebourse**

La passerelle qui était inexploitable et dangereuse vient d'être entièrement refaite et sécurisée par les employés techniques (l'électricité nous a été gracieusement fournie par M. Schneider du Moulin de Gâtebourse). **(Voir Article Page 33)**

### ➤ **Changement sur un plan pluriannuel des panneaux des villages**

Comme prévu, des panneaux directionnels et sécuritaires de villages ainsi que des miroirs ont été changés.

### ➤ **Réfection de la voirie**

- Aménagements de caniveaux dans différents villages : « Rue des Mouettes, Rue des Glycines, Rue des Gros Bonnets, Rue des Noyers ..... »
- Réfection de la voirie « Rue du Port » « Chemin de Gazillan » avec création d'une évacuation des eaux de pluie
- Réfection des chemins blancs (Chemin de la Virounée, partie de la Rue des Vendanges, Chemin de prairie de « Gazillan »)
- Aménagement des carrefours « Route du Terrier de la Fade/Rue du Port » et « Route du Terrier de la Fade /Chemin de la Salle »

Coût des travaux : **71 760.00 € TTC**

Subvention du Conseil Général : 45 000.00 €

Coût à la charge de notre commune : 26 760.00 €

### ➤ **Entretien de la voirie**

Le Point à temps (bouchage des trous sur nos chemins) a été réalisé en septembre.

Coût pour notre commune : **5 023.00 € TTC**



### ➤ **Entretien et remplacement Eclairage Public**

Changement et remplacement candélabre « Chez Beme / Chez Fruger »

Coût pour notre commune : **2 370.93 € TTC**

### **Entretien et réparations des bâtiments communaux**

#### ➤ **Salle des fêtes**

- Mise aux normes sécuritaires
- Réparation et réfection des peintures des volets

Coût pour la commune : **1296.00 € TTC**

#### ➤ **Salle d'activités de la garderie**

- Le remplacement des ouvrants de la salle d'activités va prochainement avoir lieu.

#### ➤ **Mairie**

- Peinture de la porte d'entrée de la Mairie

### **Culturel**

#### ➤ **Jumelage Franco-Portugais Courcoury/Pampilhosa**

Soutien dans l'organisation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage

Coût pour la commune : **2 000.00 €**



*20 ans du jumelage, cérémonie officielle au jardin du souvenir (cimetière)*



COURCOURY

### Cinq équipes pour nettoyer la nature

Mobilisation en ce samedi 24 septembre à Courcoury pour l'opération « Nettoyons la nature ».

Malgré l'existence de déchetteries, de rappels à l'ordre et d'incitation au tri, il est dommage de constater que les bords de rivière et les abords des chemins soient encore des dépôts en tous genres.

Cinq équipes se sont déployées dans les zones les plus sales pour récupérer déchets, bouteilles, pneus, ferrailles.

Grands parents, parents et un grand nombre d'enfants, les bénévoles de la commune ou des localités voisines, étaient mobilisés. Ils ont accompli leur mission avec sérieux.

Le temps élémentaire permis de parcourir, dans la bonne humeur, de grandes distances et ce après-midi qui avait pris des airs de par-



Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

Des bénévoles dont beaucoup d'enfants ont participé à cette opération.

### Vingt ans de jumelage célébrés avec le Portugal



Victor Matos (à gauche) et Eric Bigot (à droite) entourés ici José Castelbranco et Pierre Duhand.

Sous la responsabilité de Jean-Yves Hanier, président du comité de jumelage Courcoury-Pampilhosa (Portugal), la commune de Courcoury a pendant une semaine, mis tout en œuvre pour accueillir dignement la délégation de sa ville jumelée depuis vingt ans.

Maintes manifestations officielles et amicales, culturelles et visites des sites touristiques de la région de Pampilhosa ont permis de célébrer avec joie et harmonie les vingt ans de jumelage.

Comme le veut la coutume, les visiteurs ont été hébergés dans les familles locales et voisines tandis que bon nombre de bénévoles ont assuré l'entretien.

Cette rencontre fut également l'occasion de rendre hommage à l'honorable Messieurs et Mesdames Boissinot et Richard pour leur investissement de vingt ans de service à la commune de Courcoury.

Ces journées auront confirmé que l'amitié franco-portugaise à Courcoury a été et reste une vraie et profonde réalité.

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

Dominique Parès

COURCOURY

### Les grandes manœuvres

de grande ampleur de se dérouler au sein de la commune au travers de :

les années, le lit de la rivière, les végétaux, branches, poutres, etc.

Les manœuvres ont débuté par le nettoyage des berges de la rivière.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.



Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

Les manœuvres ont été très fructueuses.

COURCOURY

### Entrée des classes

Le 20 septembre 2010, le 20 septembre 2011, un an depuis la mise en œuvre du RIF entre les deux communes. Un an de rodage du nouveau système et avec beaucoup d'implication des responsables de chaque localité, le fonctionnement donne satisfaction. Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

Les outils sont restés stables. La liaison des bus assure le transport entre les deux villages tout au long de l'année scolaire.

SAIN LES 23 REGIONS

HAUTE SAINTONGE N°37 DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011



Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

COURCOURY

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011



Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

Chacun a pu partager ses souvenirs.

### Les pierres et les bijoux de ses rivages

Dans le cadre des journées du patrimoine, la commune de Courcoury avait décidé, pour une première fois, de faire découvrir les pierres et les bijoux de ses rivages.

Après une visite de l'exposition à la Maison de la Seugne, deux groupes ont été constitués.

Les groupes ont été constitués.

Les groupes ont été constitués.

Les groupes ont été constitués.



COURCOURY HAUTE SAINTONGE N°39 DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 - PAGE 18

## Vive les mariés !

Tous nos vœux de bonheur pour Marie-Cécile Deguine et Nicolas Pédrol demeurant à Courcoury qui sont de ouïe le samedi 24 septembre à la mairie puis en l'église St-Martin de

Courcoury au cours d'une cérémonie célébrée par le Père Christophe de la Chanonie. Nous leur souhaitons une longue vie heureuse.



## Nettoyons la nature !

Cette année encore l'opération « Nettoyons la Nature » s'est déroulée le 24 septembre tout au long des chemins en équipes se sont déployées pour accomplir cette opération de nettoyage.

Avec plaisir, nous avons pu compter un grand nombre d'enfants, qui en le sach, sont les

meilleurs ambassadeurs et qui se sont acquittés de leur mission avec le grand sérieux. Malgré les opportunités d'apport dans les déchets, les équipes ont fait des découvertes parfois de taille.

Les conditions météorologiques étaient idéales et comme toujours cet après-midi qui s'est déroulé dans la meilleure des

ambiances, avait tous les côtés positifs. Un goûter offert par la mairie planté à été très apprécié et remerciements ont été adressés pour l'année prochaine. Merci à tous les bénévoles, parents, grands-parents habitant de la commune ou des localités voisines pour leur bonne volonté.



COURCOURY ET LES GONDS MARDI 5 JUILLET 2011 WWW.SUD-OUEST.FR

## Les écoliers ont reçu des dictionnaires



Un dictionnaire d'anglais a été remis à chaque élève de CM2 qui va entrer en sixième.

COURCOURY

## Une semaine de bonheur partagé avec les "amis" de Pampilhosa

Après une semaine bien remplie de découvertes, de visites amicales et culturelles et de cérémonies la délégation portugaise du jumelage a repris le chemin de Pampilhosa. Sur la place de la mairie les adieux émouvants échangés de mercis de vives et de larmes se sont prolongés entre nouveaux amis et anciens depuis 20 ans.

Les bénévoles qui avaient assuré l'hospitalité durant la semaine ont commencé à remettre les instruments de cuisine et de cuisson, mais pas trop loin, la Fête de l'Oie oblige. Parmi ces bénévoles, 2 couples, Claude et Chantal Bossinot et Guy et Ariette Richard, ont été élus et honorés pendant ces jours de fête pour leurs bons et loyaux services au sein de multiples associations durant plusieurs semaines.

Pierre Duhard, maire honoraire en place jusqu'à 2007, instigateur de la belle aventure du jumelage a adressé un message à M. Bigot, maire, et à son équipe municipale, au Comité de Jumelage et à toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre. « Merci à vous tous qui avez eu au cours de ces 20 années, à faire vivre ces échanges et préserver cette



Devant la mairie de Courcoury, en arrière-plan Pierre Duhard et José Castelbranco, maires respectivement de Courcoury et Pampilhosa, signataires de la charte de jumelage en 1991. Devant Victor Matos et Eric Bigot maires actuels de Pampilhosa et de Courcoury.

amié. J'ai à l'époque, marqué et ça a été un vrai bonheur pour moi, d'avoir partagé cette semaine avec vous tous ».



M et Mme Guy Richard



M et Mme Claude Bossinot

## La Fête de l'Oie

Tradition oblige, les festivités de la Fête de l'Oie se tiendront à Courcoury les 14 et 15 août. Grande mobilisation sur la commune et les communes voisines et amies. Pour débiter, un dîner sera servi à 19 h. Les Duoïdo/Duoïdos donneront un concert swing Rock à 21h30

Repas et spectacle 16 €, spectacle seul 7 €. Un bal populaire gratuit débutera cette première journée.

Le jour du 15 août se tiendra la foire artisanale et gastronomique avec vide-greniers, expositions, dresseur d'oies, volées artis-

ciennes, vente d'oies, magie etc. Midi restauration sur place. Dîner suivi d'un spectacle à 21 h avec Mandragone, Chros, chanteur de variétés, country et danses tahitiennes. Repas et spectacle 12 €, spectacle seul 5 €. Renseignements 05 46 93 30 44

WWW.SUD-OUEST.FR

COURCOURY

## Jussie : une collecte extrêmement pénible

Dans le cadre du projet Charente et Saugre mis en place par la Communauté de communes du Pays sainton, la collecte de la jussie, plante invasive préoccupante, a été organisée cet été pour la deuxième année consécutive.

Les équipes de l'association des Vals de Saintonge, spécialisées dans ce travail physique et très fastidieux, ont investi l'étier du bourg de Courcoury avant son confluent avec la Charente.

La jussie, plante aquatique, a été introduite par l'aquariophilie. Elle n'est consommée ni par les poissons, ni par les insectes, ni par les mammifères et colonise un peu plus chaque été les cours d'eau peu profonds au débit lent.



Durant les travaux d'arrachage de la jussie.

**Arrachage manuel**  
Elle cause de nombreux problèmes en freinant l'écoulement des eaux, appauvrit l'eau en oxygène lors de sa décomposition et provoque au détriment de toutes les autres espèces.

Les acteurs de ce chantier ont une grande connaissance de l'es-

pace et doivent tenir compte des coefficients des marées perceptibles dans ces zones, favorisant ou non l'utilisation d'une barge pour remplir leur mission.

Dans tous les cas l'arrachage est manuel. La récolte est ensuite transportée par camion dans des crates à claire-voile et collectée

dans une benne étanche, dernier point avant incinération.

Les acteurs de ce chantier ne ménagent ni leur peine ni leur bonne volonté, leur grand désir étant de métamorphoser les lieux afin de leur rendre un équilibre végétal.

## 40 ans de fêtes

SAINTE-SOULGE SA REGI HAUTE SAINTONGE N°47 DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011

Le 20 novembre à la Salle des fêtes s'est déroulé l'anniversaire des 40 ans de la Société des Fêtes. Elle fut créée en 1971 par quelques bonnes volontés avec l'assentiment de Monsieur Pierre Schoeffel, maire à cette époque, qui eurent l'idée de créer quelques manifestations festives pour animer la petite commune rurale.

Avec plaisir mais pas sans émotion, Monsieur Pierre Duhard, maire honoraire, qui vécut ces épisodes pendant 18 ans tent à marquer son attachement à ces festivités.

Pour la circonstance, invitation avait été faite à tous les membres ayant participé à cette association depuis sa création. Ami une centaine de personnes se sont



délicieux couscous préparé par l'Amarylès. Chacun a pu évoquer avec quelque émotion, les épisodes festifs des 40 ans qui se déroulaient dans les prés bordant la Charente.

bons automobiles de Jean Sunry, sans oublier les compétitions inter-villages. Belle occasion de côhabiter quelques heures et de réveiller des souvenirs chalu-



## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Elles seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2011 (ouverture de 10H à Midi)

Pour vous inscrire, présentez-vous au secrétariat, muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité, ainsi que d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont invités à venir vérifier s'ils ont bien été inscrits d'office !

### **RAPPEL :**

#### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

**1<sup>er</sup> Tour** : dimanche 22 avril 2012

**2<sup>ème</sup> Tour** : dimanche 06 mai 2012

#### **ELECTION LEGISLATIVES**

**1<sup>er</sup> Tour** : dimanche 10 juin 2012

**2<sup>ème</sup> Tour** : dimanche 17 juin 2012

## **LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS**

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire.

Les jeunes doivent se présenter à la Mairie du domicile munis d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel à la préparation à la défense (JAPD), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de :

**Courriel :** [bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr)

**Téléphone :** 05.49.00.24.12.

**Fax :** 05.49.00.24.50.

Bureau du Service National de Poitiers

**Courrier postal :** Quartier Aboville

BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX





### **PRESS'PARTAGE : Le droit à l'information de proximité pour les retraités de la région Poitou-Charentes**

La Région Poitou-Charentes a mis en place un dispositif d'accès à la presse de proximité pour les retraités, avec un abonnement gratuit pour un an mis à disposition d'un groupe de 3 à 5 personnes habitant sur une même commune ou à proximité les uns des autres.

Les personnes constituant le groupe ne doivent pas excéder le plafond de ressources suivant :

1 personne=23688€

2 personnes=31588€

3 personnes=36538€

et ne pas avoir bénéficié d'un abonnement à aucun des journaux inscrit dans la liste.



**Pour tous renseignements supplémentaires se renseigner en mairie**

### **LOCATION D'UN LAVE-VAISSELLE**



Depuis cet automne, la salle des fêtes municipale a été équipée d'un lave-vaisselle de collectivité. Lors de vos réservations de cette salle, **vous pouvez désormais louer ce matériel** en vous adressant à la Société des Fêtes(\*) de Courcoury.

Merci à cette association d'améliorer le fonctionnement de ce bâtiment municipal grâce à cet investissement !

(\*) Coordonnées dans l'annuaire des associations page 50

### **DECORATIONS DE NOËL :**



Comme les années passées, en ces périodes de fêtes, la population de Courcoury est invitée à se mobiliser pour égayer son environnement. Maisons et abords, jardins, petit patrimoine pourraient revêtir leurs plus beaux atours.

Couronnes, guirlandes, végétaux, un peu d'imagination, beaucoup de plaisir pour grands et petits, contribueront à donner à la commune un air de fête.



**AIDER 17**  
Fabricant de temps libre

## Besoin d'aide au quotidien ?

**AIDER 17 a la solution...**

**...à vos besoins en services à domicile**

L'association AIDER 17 propose des **services à domicile qui simplifient la vie** de tous, familles, actifs et personnes âgées. Ayant l'agrément qualité, elle peut intervenir auprès des moins de 3 ans et des plus de 60 ans.

Travaux ménagers, petit jardinage, aide et accompagnement aux personnes âgées... n'ont pas de secret pour les salariés compétents et sérieux d'AIDER 17.

Ces **services sont 100% flexibles**. En faisant appel à AIDER 17 de manière occasionnelle ou régulière, il y a toujours quelqu'un pour vous aider.



**...pour fournir aux personnes âgées des repas équilibrés**



Etablis par des diététiciennes, **les repas sont variés et équilibrés** et respectent les éventuels régimes alimentaires (diabète, sans sel...).

Les repas sont livrés, froids et prêts à être réchauffés, pour une **consommation 7 jours / 7**.

Possibilité de **commander selon vos besoins**, une ou plusieurs fois par semaine.

### **A NOTER :**

Tous ces services ouvrent droit à un **avantage fiscal de 50%** du montant des dépenses engagées, sous certaines conditions.

Des aides financières existent (renseignez vous auprès de votre mairie ou de votre caisse de retraite).

N'hésitez pas à **demandeur un devis**, il est **gratuit et sans engagement** de votre part.

**05 46 97 50 88** - [www.aider17.com](http://www.aider17.com)

1 Bd Vladimir à Saintes

ou dans votre agence Groupe MSA

(Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes et St Jean d'Angély)

## **FRELONS ASIATIQUES**



Nid des Prades

Au cours de l'année 2011, plusieurs nids construits dans les bâtiments ou près des habitations ont été détruits par des entreprises avec contribution financière du Conseil Général, ou par les administrés eux-mêmes.

A la chute des feuilles, d'autres nids sont apparus et la chaleur exceptionnelle du mois de novembre a prolongé l'activité des frelons ce qui est inhabituel en cette saison.

A la demande de la Mairie, un spécialiste de l'éradication s'est déplacé fin novembre. Il a pu constater dans divers endroits que l'activité des insectes peu nombreux était ralentie, et que l'arrivée imminente du froid allait anéantir ces insectes nuisibles, qui, de toute manière, ne reviennent pas dans les anciens nids.



## **HUIT QUESTIONS POUR BIEN COMPRENDRE LA REDEVANCE INCITATIVE**

*La Communauté de Communes a lancé un vaste programme de modernisation de la collecte des déchets et du tri sélectif. Il s'appuie sur le passage à la redevance incitative dont le montant tiendra compte de la qualité du tri effectué à domicile. Voici les informations à connaître pour bien comprendre ces changements.*

### Qu'est-ce que la redevance incitative ?

La redevance incitative est un mode de financement de la gestion des déchets dans lequel la redevance acquittée par les usagers varie en fonction de leur production d'ordures ménagères résiduelles. On désigne par ce terme tous ce qui est jeté dans la poubelle grise. C'est un système qui permet de tenir compte de la qualité du tri effectué par chaque foyer dans le calcul de la redevance. **La redevance incitative ne concerne donc que le bac à ordures ménagères (le bac gris).**

### Pourquoi passer à la redevance incitative ?

Le passage à la redevance incitative doit permettre d'inciter à trier davantage. Il contribue aussi à la maîtrise des coûts et au maintien de la qualité du service proposé aux habitants dans un contexte réglementaire et budgétaire qui se durcit (hausse de la taxe générale sur les activités polluantes, hausse des coûts d'essence...). C'est aussi un système plus équitable car il s'agit de facturer chaque foyer proportionnellement à sa production de déchets. C'est enfin une manière d'anticiper les évolutions réglementaires car la redevance incitative est appelée à devenir obligatoire en France en 2014.



### Pourquoi la Communauté de Communes anticipe la mise en œuvre de la redevance incitative ?

En anticipant la date fixée par le Grenelle de l'Environnement, la Communauté de Communes bénéficie d'un soutien financier et technique important de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Cette anticipation lui permet également de prendre le temps nécessaire pour accompagner les habitants. Le Pays Santon est ainsi la première collectivité du grand sud-ouest de la France à mettre en place ce système.

### Comment est calculée la redevance incitative ?

La Communauté de Communes a choisi le calcul à la « levée » c'est-à-dire en fonction de la taille de votre bac gris et de sa fréquence de ramassage. Les autres bacs, qui reçoivent les déchets recyclables, ne sont pas concernés par la redevance incitative. La redevance incitative comprend une part fixe et une part variable. La part fixe, identique pour chaque foyer, s'élève à 70% du montant et couvre les dépenses incompressibles de fonctionnement du service (collecte, fonctionnement des déchetteries...). La part variable de 30% dépend elle de la qualité du tri effectuée à domicile. Elle est donc calculée en fonction de la fréquence de ramassage et de la taille du bac gris.

### Comment se met-elle en place ?

Pour déterminer la fréquence de ramassage et ainsi le montant de la part variable, la Communauté de Communes distribue depuis le 15 octobre 2011 aux habitants des zones rurales et urbaines des bacs à ordures ménagères équipés de puces électroniques pour remplacer les bacs actuels. Les foyers de 1 à 3 personnes seront équipés en bacs de 120 litres. Les foyers de plus de 4 personnes auront le choix entre un bac de 120 litres ou de 240 litres

### Quand la redevance incitative va-t-elle entrer en vigueur ?

Début 2012, plus de la moitié de la CdC disposera déjà des équipements nécessaires à la mesure de la part variable. Les foyers concernés continueront cependant de s'acquitter de la « redevance classique » au cours de l'année 2012, dans un souci d'égalité de traitement entre les usagers. Pendant cette année, la CDC observera les niveaux de production d'ordures ménagères résiduelles et ses équipes pourront conseiller les ménages qui produisent le plus. **Après cette période d'observation, la redevance incitative deviendra le mode de facturation effectif de la Communauté de Communes en 2013.**

### Quels sont les effets attendus de ces changements ?

Le passage à la redevance incitative doit permettre d'améliorer le tri sur le territoire en faisant baisser la production d'ordures ménagères résiduelles produite par foyer. En moyenne, les collectivités déjà passées à la redevance incitative ont une amélioration du tri de l'ordre de 15 à 20% en moyenne.

### Qui peut me renseigner sur la redevance incitative ?

Il vous suffit d'appeler la Communauté de Communes au 05.46.98.07.19, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou de vous rendre sur [www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr) (rubrique projets / modernisation de la collecte).



## **URBANISME**

### **Déclarations de travaux ou constructions en Mairie**

Depuis quelques temps, nous nous sommes aperçus que beaucoup de travaux se faisaient sans demande préalable auprès de la Mairie ou sans respecter les prescriptions des autorisations d'urbanisme et souvent sans tenir compte du règlement du Plan Local d'Urbanisme (consultable en Mairie) qui vise à harmoniser l'aspect des constructions sur notre commune.

Si vous souhaitez faire des travaux : changer vos fenêtres, refaire la toiture, changer votre porte d'entrée ou de garage, mettre un abri de jardin, construire une piscine ... Vous devez faire une déclaration et tout particulièrement si votre habitation se trouve dans le périmètre des bâtiments historiques qui détermine l'obligation de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il faut savoir que le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions lourdes : amende, mise aux normes des constructions jusqu'à la démolition de la construction non-conforme.

N'hésitez pas à venir vous renseigner à la Mairie, nous sommes à votre disposition pour vous aider à déposer vos demandes ;

### **NE JAMAIS COMMENCER LES TRAVAUX SANS AUTORISATION.**

Le code de la construction stipule :

**Article L151-1** : Le Maire ou ses délégués peuvent visiter les constructions en cours et procéder aux vérifications qu'ils jugent utiles.

Ce droit peut être exercé après l'achèvement des travaux dans un délai de trois ans.

---

## **PETITE ANNONCE**

### **A vendre**

**Armoire trois portes années 1950/1960. Bon état – 140 Euros**

***Contactez le Club des aînés  
« Corcosse amitié » au 05.46.91.04.56***



### **CIVISME**

Savoir vivre en société, c'est respecter les autres et accepter certaines règles de bonne conduite. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Des textes de lois (Code civil, arrêtés préfectoraux et municipaux ...) régissent parfois le comportement à adopter, mais une bonne entente est souvent une histoire de tolérance et de citoyenneté. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de règles de bonne conduite pour permettre à tous de vivre dans une commune propre et conviviale.

#### **Tri sélectif :**

Dans un souci de propreté, de respect des autres, et pour un comportement éco-responsable nous insistons auprès de tous les foyers pour qu'ils ne laissent pas traîner pendant plusieurs jours les sacs poubelles noirs ou jaunes devant leur domicile. Nous espérons que notre demande sera prise en compte par tous les habitants afin de rendre notre Commune plus agréable à vivre.

#### **Bruit :**

Le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme sont à proscrire :

- ne pas diffuser de la musique tard le soir ;
- limiter les décibels pendant des activités de bricolage, jardinage et de loisirs.

#### **Plantations :**

L'égavage des haies et des arbres est obligatoire en bordure du domaine public ou privé.

#### **Propreté :**

Le plaisir de se promener dans les rues de notre Commune dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Pour garantir la propreté commune :

- ne jetez pas vos papiers usagers, déchets et mégots éteints par terre. Gardez-les jusqu'à la prochaine poubelle ;
- le nettoyage et le déblaiement des caniveaux, grilles d'évacuation des eaux de ruissellement et des mauvaises herbes en bordure de propriété incombent aux résidents.

#### **Environnement :**

Il est strictement interdit :

- **d'abandonner sur la voie publique des déchets encombrants, des ordures ou des détritiques** compris au pied des conteneurs à verre (les apporter à la déchetterie) ;
- De brûler à l'air libre des ordures ménagères, des déchets issus de tailles de haies, d'arbres ou tout autre déchet polluant sans autorisation de la Mairie ;
- De déverser dans les cours d'eau, les mares, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables. Cette mesure vise notamment le lavage des véhicules automobiles, la vidange des huiles de moteur, le rinçage des citernes...



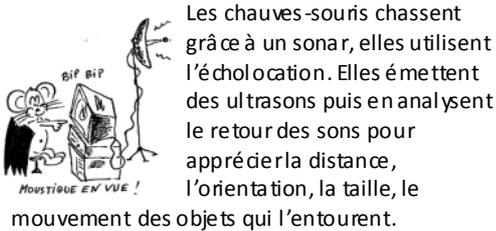
## QUI A PEUR DES CHAUVES-SOURIS ?

On en parle de plus en plus, et elles sont à l'honneur cette année.

Longtemps persécutées car mal connues, les chauves-souris jouent un rôle important dans les écosystèmes. Elles chassent les insectes. Une pipistrelle commune peut consommer jusqu'à 600 moustiques en une nuit !

### Le saviez-vous ?

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants. Elles volent grâce à leurs mains, les doigts étant reliés entre eux par une membrane souple appelée « patagium ».



Le cycle de vie des chauves-souris se divise en 4 phases en fonction des saisons : l'hibernation en hiver, le transit printanier, l'élevage des jeunes et enfin le transit automnal comprenant la période d'accouplement.

### Menacées...

La plupart des populations européennes sont en déclin. Les causes de disparition sont liées aux activités humaines et notamment à l'emploi massif de pesticides (qui contribuent à la raréfaction des insectes), la fermeture des accès à leurs gîtes (église, caves, combles).



S'ajoutent à ces menaces, les dérangements des sites de reproduction et d'hibernation ainsi que les modifications des paysages : destruction de haies et talus, remembrement, urbanisation, disparition des vieux arbres...

Les chauves-souris sont toutes protégées par la Loi. En Poitou-Charentes, on compte 24 espèces, dont huit d'intérêt européen (rares et menacées) recensées dans le site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

### Comment protéger les chauves-souris ?

- N'employez pas de produits phytosanitaires : les chauves-souris, insectivores, sont directement affectées par ces produits toxiques !
- Conservez des accès libres à vos combles, greniers et caves.
- Préservez les vieux arbres, arbres creux et les haies
- Préservez les vieux murs de pierres disjointes, les puits ouverts
- Traitez vos charpentes avec du sel de bore ou des lasures biologiques à base de cire d'abeille
- Construisez une mare naturelle dans votre jardin
- Posez des gîtes artificiels

### Pour en savoir plus...

Rendez-vous sur [www.faune-charente-maritime.org](http://www.faune-charente-maritime.org), rubrique le coin du naturaliste/Chauves-souris préservation. En cas de découverte de colonie ou de problèmes de cohabitations, contactez la LPO au 05.46.82.12.34 et demandez Virginie BARRET.



Pipistrelle commune



Barbastelle

Sources - Photo : Philippe Jourde, Illustration : PCN, Gîte à chauves-souris : Refuge LPO refuges@lpo.fr



## *La vie de la bibliothèque*

L'espace bibliothèque, après trois ans d'existence, a pris son rythme de croisière avec une centaine d'inscrits et plus d'une soixantaine de prêts par mois. Nous sommes à la taille de notre commune une petite structure qui a conscience de ses limites face aux demandes des lecteurs. L'équipe des bénévoles met tout en œuvre pour répondre au mieux à vos attentes, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et remarques afin d'améliorer ce service public.

Deux bénévoles de la bibliothèque mesdames Fedy et Lagriffoul ont dû, pour des raisons professionnelles, interrompre leurs permanences cette année. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et nous espérons qu'elles pourront reprendre leur activité dans l'avenir.

### **La bibliothèque est un lieu d'accès à la lecture pour tous**

Grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt nous avons pu en avril et en novembre renouveler une grande partie des ouvrages mis à votre disposition.

Comme chaque année nous achetons des ouvrages grâce au budget communal de 700 euros et à notre participation à la brocante du 15 août qui nous a rapporté 220 euros cette année. Nos achats veulent répondre au mieux à la demande des lecteurs. Ils nous ont permis cette d'année d'accroître notre fonds local, de policiers, d'ouvrages usuels et de quelques romans sortis depuis septembre 2011.

**Nous invitons tous les habitants de la commune à venir découvrir ces nouveaux ouvrages et à faire partager leur coup de cœur littéraire.**

### **La bibliothèque est aussi un lieu d'animations.**

La bibliothèque a organisé le 15 octobre à la salle des fêtes un spectacle « Tendre guerre » proposé par Stéphanie Brouard et Pierre Dumousseau qui a rassemblé une cinquantaine de personnes pour partager un moment d'évasion fait de contes et de chansons.

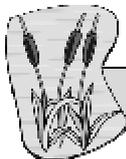
***Voir page 37 de ce bulletin***

Dans un souci d'échanges avec d'autres bénévoles de bibliothèques du département nous avons accueilli en octobre et décembre une formation de lecture à voix haute organisée par l'Association pour le Développement de la Lecture.

**La bibliothèque sera fermée pendant la semaine comprise entre Noël et le premier de l'an.**

*Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes et de bonnes lectures pour l'année 2012.*

Le coordinateur de l'espace bibliothèque Jean Marc Keller



## **LE PROJET CHARENTE ET SEUGNE ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE**

### ***Le Projet Charente et Seugne évolue pour prendre en compte de nouveaux enjeux comme les questions foncières ou agricoles***

Le programme d'actions du projet Charente et Seugne s'élargit. Le projet qui se limitait alors à l'entretien des boisements et à l'émondage des frênes têtards s'est étoffé en proposant deux nouvelles actions : un chantier d'arrachage de la jussie et l'organisation de la première journée de la Seugne. Toutefois d'autres défis restent à ouvrir et nous allons devoir réfléchir collectivement à des questions de fond : la gestion hydraulique, la maîtrise du foncier ou encore l'accompagnement des pratiques agricoles.

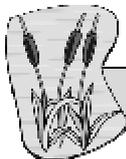
Le Delta, qui est une zone humide, ne peut fonctionner normalement sans eau de bonne qualité. Or, de nombreuses questions restent en suspens. Comment coordonner la gestion hydraulique entre les acteurs et les territoires amont ? Comment améliorer la qualité de l'eau ? Nous devons aussi nous intéresser à ces sujets pour apporter des réponses pérennes et respectueuses de l'environnement. Les réflexions sont d'autant plus complexes qu'elles doivent être menées à l'échelle de tout le Bassin Versant.

Pour ce qui est de la question foncière, il s'agit d'une question primordiale. En effet, le désengagement de nombreux propriétaires, la structure foncière et la taille des parcelles mais également la difficulté à identifier certains propriétaires bloquent de nombreux projets d'entretien. Enfin, le projet de valorisation devra tenir compte des pratiques agricoles, car le maintien de l'élevage est garant du bon fonctionnement du delta. Cette question devra être abordée pour proposer un projet commun aux acteurs du monde agricole.

D'autres actions seront également étudiées notamment en ce qui concerne la communication, une ouverture au public maîtrisée, ...



*Les propriétaires de moulins ont été les premiers à aménager les bras de Seugne pour assurer une gestion hydraulique leur permettant d'optimiser leur fonctionnement*



## **TRAME BLEUE - TRAME VERTE**

La Trame Verte et Bleue, nouvel outil d'aménagement du territoire, vise la **préservation et la restauration d'un maillage de milieux terrestres** (Trame Verte), **aquatiques et de zones humides** (Trame Bleue).

### **Les bénéfices de la Trame Verte et Bleue :**

- Relier les milieux naturels pour retrouver la fonctionnalité écologique des habitats et la circulation des espèces.
- Sauvegarder et maintenir les services rendus par la biodiversité... (l'exemple des abeilles est particulièrement connu)
- Améliorer le cadre de vie et préserver les paysages.
- Protéger les espaces naturels et les ressources en eau.
- Développer l'attractivité du territoire, les loisirs et le tourisme nature.

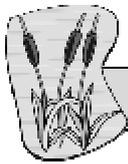
### **Avec quelles déclinaisons régionales et locales ?**

- **Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)** élaboré par la Région et l'Etat
- **Une déclinaison locale** dans : les Schémas de Cohérence Territoriaux, les Plans Locaux d'Urbanisme, les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux et Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

### **Quelles opportunités pour votre commune ?**

L'engagement dans la protection de la biodiversité, au travers de la Trame Verte et Bleue, est une occasion de poursuivre avec les habitants la réflexion sur la richesse du patrimoine communal, les enjeux de sa sauvegarde, les besoins en connaissance pour protéger durablement la diversité des atouts naturels de la commune.





**FAUNE DE LA PRAIRIE DE LA GRANDE RIVIERE A COURCOURY**

(Photos prises par Monsieur SIMON de Saintes)



Ponte de l'escalape



..... 7 minutes plus tard



.....ponte terminée !



Dame belette



Guêpier d'Europe



allinule poule d'eau



Pic-vert



Bergeronnette



Martin-pêcheur sous toutes ses faces

bon appétit !



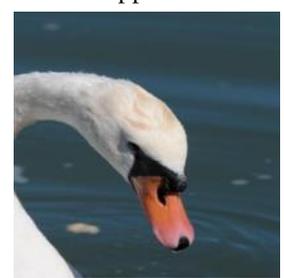
Étourmeaux



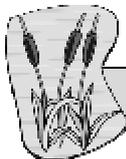
Libellule



Bergeronnette



Cygne



## **AU SECOURS DE LA SEUGNE**

Cet automne, dans le cadre du programme Charente-Seugne, on a vu revenir les membres de l'association du Val de Saintonge dans le but d'éradiquer la jussie qui freine l'écoulement des eaux et prolifère au détriment de toutes les espèces.

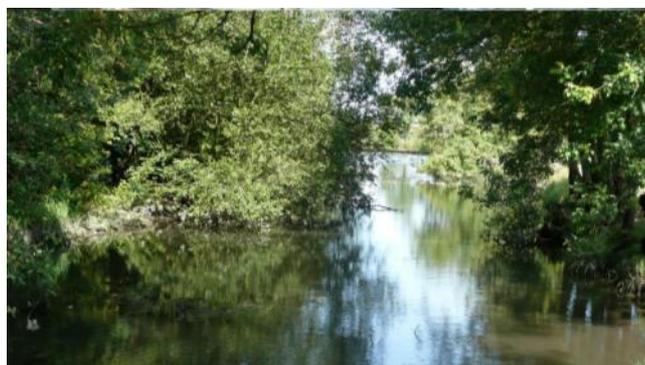
Dans un premier temps, ils sont à nouveau intervenus sur une zone de 1.500 mètres déjà nettoyée l'an passé et ont pu constater l'efficacité de leur action. Ils sont ensuite arrivés au centre bourg sur l'Etier du Moulin Neuf et ont dégagé, du mieux qu'ils ont pu, les abords de la Planche Noire confluent de la Seugne avec la Charente. Ce travail manuel, particulièrement harassant, est une opération délicate, qui de plus, doit tenir compte des coefficients des marées.



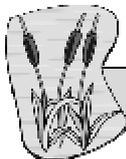
Avant,



Pendant l'éradication,



Après !



## **AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMEDES**

Après l'intervention sur la jussie dans l'Etier du Moulin Neuf, un chantier de grande ampleur vient de se dérouler au cœur du bourg à partir des Prades. Depuis des années, chacun avait pu espérer que le lit de la rivière encombré par les branches, arbres et arbustes serait un jour dégagé. C'est chose faite. En effet dans son projet Charente et Seugne, la Communauté de Communes du Pays Santon a mené à bien une opération de grande envergure. Une équipe conséquente a mobilisé ses forces pour l'élagage des végétaux encombrants, portant préjudice au bon écoulement de l'eau. Le débardage a été assuré par des chevaux venus des Deux-Sèvres spécialisés dans cette tâche.



Passerelle des Prades



Les arbres dangereux ou en mauvais état sanitaire sont tronçonnés



Les chevaux acheminent la « récolte » pour triage

Les grosses pièces seront utilisées au chauffage, les branches réduites en copeaux feront office de « paillage » pour les massifs



## **COURCOURY, A L'EPOQUE GALLO-ROMAINE**

Alors que Mediolanum Santonum (la Saintes gallo-romaine) fut un important centre urbain au premier siècle de notre ère, alors que l'on y a découvert (et que l'on y découvre encore) toute sorte de témoignages archéologiques (éléments d'architecture, statues, sépulture, objets .....), il n'a été trouvé à COURCOURY que de très rares témoins de cette époque.



Au lieu-dit « les Touches » on peut voir une surprenante margelle de puits. Surprenante car il semble s'agir d'un remploi : cette margelle pourrait en effet avoir été creusée dans une portion de colonne cannelée datant de l'époque gallo-romaine si l'on en croit les anciens du village. Néanmoins nous n'avons trouvé nulle part mention de cette margelle.

Plus connue : une tête féminine pourtant mystérieusement disparue !

Lors de la fouille d'un pré, à l'ouest du chemin des Tréans, au lieu-dit « le bois de la Cruzille », une sculpture, un chapiteau corinthien, des tuiles à rebord, des fragments de mosaïque et des fresques furent déterrés en 1772. A notre connaissance, aucune autre fouille sur ce secteur n'a eu lieu depuis le XVIIIème siècle. La nature du bâtiment gallo-romain, dont ces vestiges restent actuellement les seuls témoignages, est à ce jour inconnue.



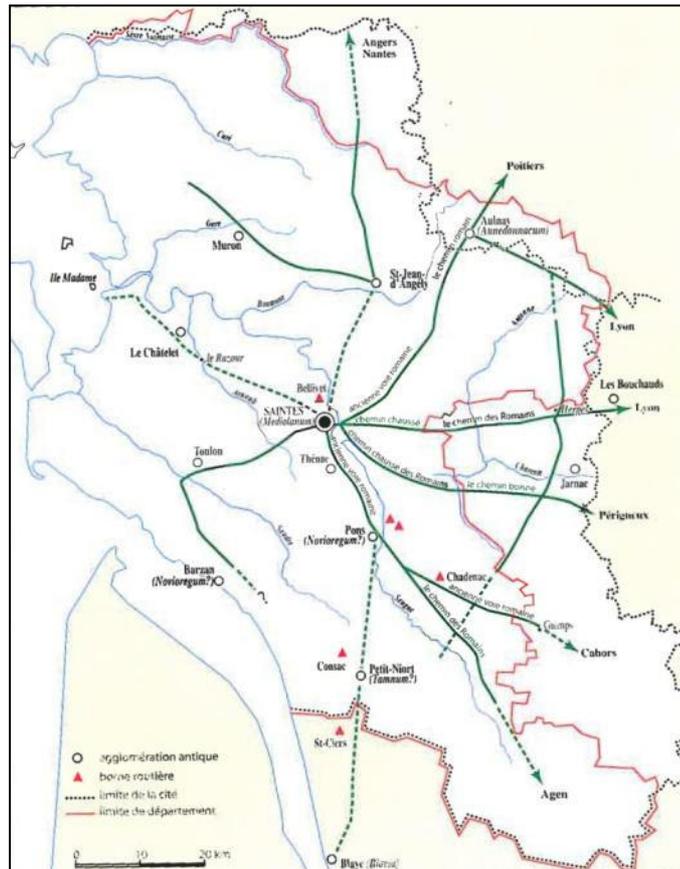
La sculpture en marbre blanc exhumée en 1772 représentait une tête féminine : Venus pour certains, Faustine pour d'autres. Elle a disparu après diverses transactions. BOURIGNON, archéologue saintongeais au talent reconnu, en avait fait au XVIIIème siècle un dessin aquarellé que l'on peut consulter aux archives Départementales de la Charente-Maritime.

Donc, malgré la proximité de Mediolanum Santonum, très peu de vestiges gallo romains ont été découverts



## Notre clin d'œil historique

sur le territoire de COURCOURY. On connaît cependant l'existence d'un fragment de voie romaine au lieu-dit « Le Peu ». Il est assez difficile d'identifier une voie romaine car sa structure pour l'essentiel se compose « d'un simple cailloutis damé bordé de fossés »<sup>(1)</sup>. Elles sont souvent délimitées par des pierres posées de chant en bordure. La voie romaine de COURCOURY est connue sous le nom de « Chemin-chaussée de Romains »<sup>(1)</sup> ou encore sous le nom de « chemin boisné » c'est-à-dire chemin borné. On sait que les voies impériales étaient des axes stratégiques et administratifs : elles devaient permettre « la rapidité des courriers impériaux et donc l'efficacité du cursus publicus<sup>(2)</sup> organisme essentiel au gouvernement de l'empire<sup>(1)</sup> ». Cette voie permettait d'aller de SAINTES (Mediolanum) à PERIGUEUX (Vesuna). Elle date des années 50 après J.C. et a sans doute été construite sous le règne de l'Empereur Claude.



(1) L. MAURIN et Coll. Histoire de l'Aunis et de la Saintonge Tome 1 (Ed. Geste)

(2) En 40 avant J.C, l'empereur Auguste met en place un service de courrier : le Cursus Publicus. Les messages administratifs sont alors transmis à toutes les provinces en empruntant les routes principales.

Michel BOUTINON

Dans le n°34 du Bulletin Municipal (juillet 2010) nous nous interrogeons sur le nom du Seigneur de Courcoury. Nous avons un début de réponse. Le 12 juillet 1724 : « bénédiction nuptiale à Messire François PICHON, écuyer seigneur de LAGORD et demoiselle Jeanne de CURSAY en la chapelle de son père en la paroisse Saint-Martin de COURCOURY ». Donc au début du XVIIIème siècle, il nous est confirmé par cette archive paroissiale que la chapelle Notre-Dame était bien une chapelle seigneuriale privée. Peut-on remonter au-delà du XVIIIème siècle ?

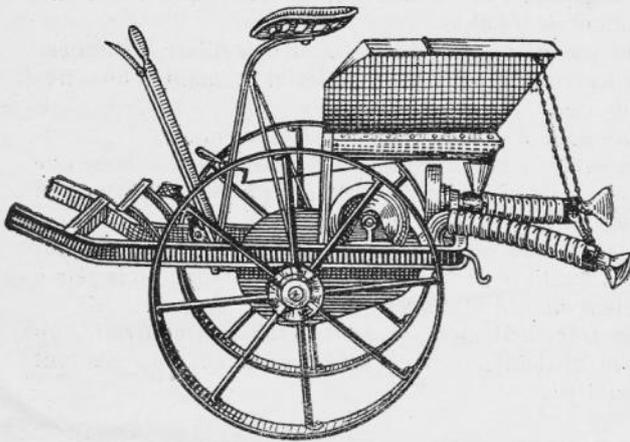
M.B.



# Soufreuse à Traction

## "CASTAING"

Brevetée S. G. D. G. France et Étranger



La nouvelle Soufreuse brevetée que nous présentons à la culture se distingue des machines similaires par les caractéristiques suivantes :

Pas de brosses métalliques ou autres, qui, au lieu de diviser et de pulvériser le soufre, le mettent en pâte sur des grilles dont ils obstruent les trous au lieu de les dégager, d'où une distribution irrégulière, tantôt nulle, tantôt beaucoup trop abondante.

Pas de chaînes bruyantes s'allongeant, s'usant très rapidement, se cassant souvent.

Pas de courroie qu'il faut raccourcir à chaque instant pour avoir une ventilation suffisante, surtout avec des ventilateurs qui ne sont pas faits pour ce travail délicat.

Dans la soufreuse « **CASTAING** », un agitateur rotatif empêche le soufre de former voûte, de se tasser et désagrège les grumeaux.

La distribution est faite par une vis d'Archimède, seul dispositif permettant la manipulation des matières susceptibles de se tasser ou de s'agglomérer.

La quantité désirée de soufre est amenée avec une régularité absolument automatique à un ventilateur aspirateur d'une forme tout à fait spéciale.

Ce ventilateur breveté, d'une très grande puissance, aspire le soufre, achève sa pulvérisation, le rend impalpable et le rejette avec une forte pression qui lui fait pénétrer les pieds les plus touffus sans la moindre agglomération.

Il résulte de ce traitement une économie de 30 % de soufre et une économie encore plus grande de temps et de personnel, ce dernier devenant de plus en plus rare.

Tous les organes, renfermés dans un carter à bain d'huile, sont montés sur des roulements à billes, assurant le meilleur graissage, la plus longue durée, la plus grande douceur de traction.

La caisse est d'une très grande capacité : 50 litres environ. Elle se vide complètement avec une régularité parfaite.

L'ensemble de la Soufreuse « **CASTAING** » offre à l'acheteur tout ce que peut réunir une machine comme travail soigné, durabilité, commodité et cachet, non encore égalés.

*Cette soufreuse, étudiée à fond et absolument au point, est garantie d'un fonctionnement parfait et de tous vices de construction.*

Se fait en toutes largeurs de voies, de 0 m. 65 à 1 mètre.

Tous nos appareils sont garantis d'un fonctionnement parfait  
et de tous vices de construction.

De nombreuses références peuvent être données sur demande



**THÉÂTRE POPULAIRE EN PATOIS SAINTONGEAIS**

**LA MÉRINE A NASTASIE**

**Coumédie qu'at été limée pour YAN ST-ACÈRE, in Pésant de Rouffiat**

Jouée à PARIS, le 4 Decen...  
 ALBERT I<sup>er</sup>; a BORDEAUX, le...  
 p'tit peurtout dans les Chérentes

ALBERT I<sup>er</sup>; a BORDEAUX, le...  
 POSITION au Theatre des Bouffes et in

**LES**

GADET BITOUNAT — In vieux péant in...  
 NASTASIE — In drolesse dan la fleur o...  
 LA GUENUCHE — In fouteuse fumelle, pe...  
 BIROLUT — In gormand qui se met en riz...  
 LA BASCOUETTE — In femme pu boune que...  
 O se passe pour l'an-ée de la grande... à ROUFFIAT, in coumme pe...

**ARAT :**

GOULEBENEZE,  
 Gaëtan SAVARY,  
 S. MOREAU,  
 M<sup>lle</sup> RIVAUD,  
 C. GATINAUD,  
 M<sup>lle</sup> RETAUD,  
 L. PERINAUD,  
 M<sup>lle</sup> A. TESSON.

Opinion de la Presse Parisienne et Régionale

**Journal des Voyages**

... Mais, avec la pièce de Docteur JEAN, nous sommes en présence d'une comédie véritable qui, en...  
 Le Théâtre Populaire Saintongais est tenu faire à Paris une tentative de décentralisation à...  
 La Merine a Nastasie a pleinement réussi et la...  
 Le vifint Moncieu de BRÉTINAUD qu'éstait d'on vivant in homme pois maladret, o s'en faut de belle...  
 ORCHESTRE SYMPHONIQUE

**Le Petit Journal**

**La Libre Parole**

**La Petite Gironde**

**Le Journal des Débats**

**Agence Fournier**

**NOTE A BENET.** — LA MERINE A NASTASIE vat-éte mise en timolé chez SAVARY qui reste en Sainte. Des...  
 Thieu livre contré deux pistole et demie, si en des temps i convint pas, on peura le r'orne; mais jhe gard ron l'égayent cou.






## **ETAT CIVIL**

### ➤ **Naissances (depuis juillet 2011) :**



Capucine MOUCHELET née le 29 août 2011  
Anaïs TREMBLIER née le 07 octobre 2011  
Lola RAMBAUD le 06 novembre 2011

### ➤ **Mariages (depuis juillet 2011) :**

M. Eric DURET et M<sup>elle</sup> Cécile BAYOU le 20 août 2011  
M. Nicolas PRADOT et M<sup>elle</sup> Marie-Cécile DEGUINE le 24 septembre 2011



### ➤ **Décès (depuis juillet 2011) :**



M. STRONACH Alexander le 05 septembre 2011  
M. TRIPOTEAUD René le 15 septembre 2011  
M. LAUNAY Marcel le 05 novembre 2011  
M. MAGGS Ian le 06 décembre 2011  
Mme MOUSSET Solange (née BARRET) le 08 décembre 2011,  
*Doyenne de notre Commune*

## **DISTRIBUTION DES PRIX : 30 JUIN 2011**

Enseignants, représentants des parents d'élèves de Courcoury et de Les Gonds, Conseillers Municipaux autour de Monsieur le Maire étaient rassemblés dans la salle d'activités décorée des fresques réalisées par les élèves. Les jeunes ont tous été récompensés. Les aînés partant en 6<sup>ème</sup> ont, quant à eux selon la tradition, reçu un dictionnaire offert par la Municipalité.





## **14 JUILLET 2011 : CEREMONIE AU CIMETIERE**



Dépôt de gerbe par les enfants



Montée des couleurs



Recueillement



Moment convivial du vin d'honneur

## **PIQUE NIQUE DU 14 JUILLET 2011**



Cuisson de la viande avant dégustation





## **14 JUILLET 2011 – RALLYE DECOUVERTE DE COURCOURY**



Tous prêts : Equipe cycliste



Equipe piétonne



St-Martin, aidez les concurrents



Par les vignes, par les champs



Courcours commune viticole...



Repos à l'Eau Vive



Publication des résultats ... pas triste



## **TOUR FEMININ DU POITOU-CHARENTES**



Passage du Tour du Poitou-Charentes féminin le 30 juillet dont le départ a eu lieu à Les Gonds.

## **RENOVATION DE LA PASSERELLE DE GATEBOURSE**

Réalisation par les Agents Techniques Municipaux Joël CORBINEAU et Johnny PRIGENT



Mauvais état...danger



Elargissement de la passerelle et installation d'une rambarde de sécurité



Echafaudage horizontal



Assemblage et consolidation



Mise en place de caillbotis métalliques



Ouvrage d'art terminé



## **BENEVOLES HONORES**



Dans le cadre de l'Année Européenne du bénévolat, la commune a tenu à mettre à l'honneur des personnes qui, depuis plusieurs dizaines d'années, se sont activées au sein de multiples associations et s'activent encore pour le bon fonctionnement et la réussite des manifestations qui se tiennent à Courcoury. Dans un premier temps, lors des festivités organisées pour les 20 ans du Jumelage Courcoury/Pampilhosa, Monsieur et Madame Claude et Chantal BOISSINOT, Monsieur et Madame Guy et Arlette RICHARD ont reçu les remerciements et les félicitations de Monsieur Eric BIGOT, Maire.



Lors de l'inauguration de la Fête de l'Oie 2011, point d'orgue des festivités courcouryennes, un nouvel hommage leur a été rendu en présence des présidents ou représentants de toutes les associations locales, ainsi que des élus : Mme la Députée, M. le Conseiller Général et M. le Maire Honoraire de Courcoury.



*Merci encore pour la tâche accomplie au service de la commune de Courcoury !*



### **EXPOSITION ESTIVALE**

La Maison de la Seugne a été, pendant la période estivale, le théâtre de multi-expositions : Peinture, sculpture, encadrement, travaux manuels dans le cadre de la Fête de l'Oie.

A l'occasion des 20 ans du Jumelage Courcoury/Pampilhosa, une impressionnante quantité de clichés relatant cérémonies, voyages et festivités durant ces années, ont été exposés ainsi que des souvenirs portugais reçus ou rapportés du Portugal : objets artisanaux, documentation, littérature.

Remerciements à tous les personnes qui ont bien voulu participer à cette intéressante présentation.



Autre exposition : une présentation très pédagogique de l'Europe - continent de 10 525 000 km<sup>2</sup> - a été l'occasion de visiter les 43 états indépendants appartenant à plusieurs familles : langues romanes, germaniques, slaves, caucasiennes et celtique mais dont l'euro est devenu la seule monnaie en circulation. Les panneaux restent à la disposition des personnes intéressées. S'adresser à la Mairie.

### **JOURNÉE DU PATRIMOINE**

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la commune avait pour la première fois, organisé la visite de son territoire. Plusieurs équipes s'étaient réparties la tâche : accueil et visite de la Maison de la Seugne, du centre bourg ainsi que des rives de la Charente et de la Seugne. Entre autres, la découverte du paysage depuis le clocher de l'église connut un beau succès.



Venus du littoral, de Charente, et des communes voisines, les participants, petits et grands ont été très intéressés par la découverte des ovins, équins et bovins, nombreux en ces vastes pâturages.



La Planche Noire



Bilan satisfaisant incitant à renouveler l'opération



## **NETTOYONS LA NATURE 2011**

A l'initiative des Centres Leclerc, l'opération « NETTOYONS LA NATURE » s'est déroulée le 24 septembre 2011. Cinq équipes déployées sur le territoire de Courcoury, ont été réparties le long des chemins et cours d'eau pour récupérer déchets, bouteilles, pneus et autres ferrailles. Malgré toutes les possibilités d'apport aux déchetteries et enlèvements programmés à domicile, la collecte a été trop fructueuse. Point intéressant, on a pu noter la présence d'un certain nombre d'enfants accompagnés de parents, grands-parents, représentants des associations courcouroises, De plus, quelques bonnes volontés venues des localités voisines et amies se sont associées à cette opération.

Le temps clément et la bonne humeur ont donné à ce bel après-midi un air de parcours de santé.

Le goûter offert par la Municipalité a régalé grands et petits.

Merci à tous les volontaires et rendez-vous en septembre 2012 !



*Quelques petits déchets ...*



*Même à 4 pattes, on participe !!!*



*Une quarantaine de participants de tous âges !*



## **SPECTACLE DUMOUSSEAU**

Une fois encore la commune de Courcoury a reçu, le 15 octobre dernier, Stéphanie Brouard et Pierre Dumousseau dans un nouveau spectacle : « La Tendre Guerre ».



Cette soirée, de grande qualité, faut-il le préciser, a séduit le public pas très nombreux mais enthousiasmé !



## **DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN**

La commune de Courcoury a participé durant tout le mois d'octobre à la campagne de dépistage du cancer du sein, En plus des éclairages extérieurs, la statue de Marianne était là pour rappeler que, même en bonne santé, **IL EST IMPORTANT DE FAIRE UNE MAMMOGRAPHIE DE DEPISTAGE TOUTS LES DEUX ANS .**





## **11 NOVEMBRE 2011**

Drapeaux en tête portés, par les enfants de l'école, le cortège parti de la mairie s'est dirigé vers le Monument aux Morts. La cérémonie s'est déroulée dans le respect du protocole : lever des couleurs, dépôt de gerbe par les enfants, sonnerie aux morts, appel des noms de chaque victime, lecture de la Lettre du Président de la République et Marseillaise. Selon la tradition, la commune a offert un vin d'honneur où tous se sont retrouvés avec plaisir, grand moment de convivialité intergénérationnel.

Merci à toutes les bonnes volontés qui ont participé à cette commémoration.



## **MARCHE DE NOEL**

Le 27 novembre s'est déroulé le traditionnel Marché de Noël de Courcoury. Malgré la présence d'une vingtaine d'exposants et une météo relativement agréable, notre marché, crise oblige, a connu une affluence de visiteurs moindre que les précédentes éditions ...  
Rendez-vous en 2012 !





## La vie de l'école à Courcoury

La remise des prix en juin 2011 : une tradition respectée



Le lundi 5 septembre les enfants de Courcoury et de Les Gonds ont repris ensemble le chemin de l'école.

Notre école accueille les élèves de CM1 et CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal Courcoury – Les Gonds



Enfants et parents dans la cour de l'école



L'équipe éducative accueille les enfants

L'équipe éducative est constituée comme l'année précédente de :

- Mme Brunet, directrice de l'école en charge des CM2 et M. Boivin pour les CM1
- Mme Bodet, directrice de l'accueil périscolaire, assistée de Mme Joguet
- Mme Audaire, responsable de la restauration
- Mme Phelipot, responsable de l'entretien

Effectifs à la rentrée 2011  
du RPI Courcoury – Les Gonds



Les enfants de maternelle, CEP, CE1 et CE2 se rendent à l'école de Les Gonds en bus

Section	Courcoury	Les Gonds	Total
PS	6	17	23
MS	7	15	22
GS	12	17	29
Total maternelle	25	49	74
CP	6	19	25
CE 1	8	22	30
CE 2	3	14	17
CM 1	6	20	26
CM 2	10	17	27
Total primaire	33	92	125
<b>Total RPI</b>	<b>58</b>	<b>141</b>	<b>199</b>



Nous constatons une stabilité des effectifs par rapport à la rentrée 2010 ce qui conforte le choix du regroupement pédagogique intercommunal.

Chaque midi une cinquantaine d'enfants mange à la cantine. Les menus sont élaborés en concertation avec la cantinière, les représentants des parents d'élèves et la commune. Mme Audaire assure les commandes et la réalisation des repas.

### **« Les Renardeaux » sont de retour**

L'accueil périscolaire participe pleinement à la vie de l'école en prenant en charge les enfants en dehors des heures de cours :

- le matin de 7h30 à 8h45
- entre 12h et 13h20
- le soir de 16h30 à 19h

Il a vocation d'offrir aux enfants des moments ludiques et éducatifs. Il propose des activités diverses :

- le projet d'animation choisi cette année par les responsables est le monde marin. Les salles d'activités et de restauration ont commencé à être décorées avec des travaux manuels représentant des animaux de la mer réalisés par les enfants. En fin d'année un goûter spécial permettra aux parents de découvrir l'ensemble des réalisations.
- grâce aux animations proposées par le service éducation de la CDC les enfants peuvent choisir tout au long de l'année des activités comme le tir à l'arc, la poterie, etc...
- Mme SESE, de l'association « Lire et faire lire » a repris depuis les vacances de Toussaint son activité auprès des enfants le mardi de 12h45 à 13h20 en leur faisant partager son plaisir de la lecture.

### **L'Association des Parents d'Elèves Courcoury – Les Gonds**

Cette association est un partenaire indispensable au bon fonctionnement de l'école par sa participation aux projets pédagogiques et aux animations.

Lors de son assemblée générale du 3 octobre le bilan dressé par le bureau sortant a montré que cette équipe avait su relever le défi de la fusion des deux associations communales. La voie est tracée pour la nouvelle équipe.

### **En 2012 la vie de l'école va être marquée par :**

- les travaux d'agrandissement de la cuisine rendus indispensables pour répondre aux normes en vigueur doivent commencer en février pour se terminer en juillet. Ils seront organisés de telle manière qu'ils nuisent le moins possible au bon déroulement de l'enseignement et des activités périscolaires.
- le passage de la compétence Education-Enfance-Jeunesse à la CDC se traduit par un transfert du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires au service éducation de la CDC. Les bâtiments restent de la seule responsabilité de la commune. Des élus de la commune participeront aux commissions mises en place : restauration, budget, carte scolaire, accueil périscolaire et petite enfance. L'objectif est d'offrir à l'ensemble des enfants du territoire un service de qualité et équitable en mutualisant nos moyens sans gommer nos différences.



## Annuaire des associations

### ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD

06 81 71 65 46

### ACDC

Président : Raymond RUI

06 17 44 75 64

### CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN

05 46 97 84 47

### COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER

06 88 10 88 48

### COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : M.CABANEL

05 46 91 96 25

06 84 54 29 93

### CORCOSSE AMITIE

Président : Jean-Paul BABIN

05 46 91 04 56

### COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN

06 27 14 34 75

### COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN

05 46 91 08 70

Responsable Chorale : Anne-Marie AUDOUIN

05 46 92 23 64

Atelier créatif du mercredi : Mme RUI

05 46 91 00 57

### PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS

Présidente : Kristel QUERE

05 16 20 54 20

### PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Claude BOISSINOT

05 46 93 30 44

### SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT

05 46 98 04 53



## CORCOSSE AMITIÉ

**Escapade en Vendée le 15 mai** : au départ de Courcoury à 6 heures le matin sur le chemin du Général Charrette, petit déjeuner champêtre en cours de route direction La Roche-sur-Yon, visite du chêne chapelle, ensuite visite du Château de La Chabotterie, lieu de l'arrestation du Général Charrette, visite du logis, ses dix salles historiques. Lumières, musiques et conversations diffuses animent chaque salle. Puis arrêt au mémorial de Vendée à la mémoire des 564 personnes massacrées sur la commune Des Lucs-s/Boulogne. Arrêt pour un apéro champêtre sous le soleil avant de se diriger vers une auberge vendéenne pour un succulent et copieux repas. L'après-midi visite de la Vendée miniature, découverte du monde féérique au 1/10<sup>ème</sup>, ses maisons de pierre, le moulin à eau, l'église, la locomotive à vapeur, la noce au village, etc... 600 personnages font revivre ce village. Tous émerveillés par ce musée. Retour vers 20 heures à Courcoury avec des souvenirs plein les yeux.

### **Le repas champêtre des Anciens Corcosse Amitié**

Un pique-nique avec grillades a réuni sous les ombrages d'un parc les adhérents du club d'anciens Corcosse Amitié, renforcés par nos amis des Gonds. Auparavant, une trentaine de randonneurs avaient parcouru les marais de l'Aubrade et visité le moulin à eau de Chante-Merle.

**Voyage au Pays Basque de septembre** Départ matinal direction le Pays Basque et l'Espagne, en passant par le Rocher de la Vierge à Biarritz et déjeuner à Dancharia, suivi d'achats dans les ventas.

La **journée détente du 6 octobre 2011** a eu lieu dans la bonne humeur avec le soleil, le matin avec une randonnée sur les bords de la Charente.

Cette balade a été suivie d'un repas avec une petite participation de 2 euros suivi d'un après-midi récréatif (belote, scrabble, etc.) avec un goûter servi à nos anciens

**Rappel** : le Club des Aînés ruraux invite toute personne intéressée par le BRIDGE et le TAROT à prendre contact par téléphone au 05-46-91-04-56 de préférence le soir à partir de 19 heures ou venir nous rencontrer les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 14 h à 14 h 30, à la salle «René Guillot» place de la Mairie.

**Le 21 octobre** : 1<sup>ère</sup> journée de chasse organisée par le Club de la commune, mise en place de la chasse avec le Président et son équipe de chasseurs, repas préparé par les bénévoles de « Corcosse Amitié ».

**Le 18 novembre** : 2<sup>ème</sup> journée de chasse.

**Le 09 décembre** : 3<sup>ème</sup> journée de chasse.

**Le goûter récréatif de Noël** pour les enfants des écoles de Courcoury est maintenu encore pour cette année, la date reste à définir et se déroulera sur toute une journée...

**fin décembre** : repas des Anciens avec le CCAS.

***Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !***

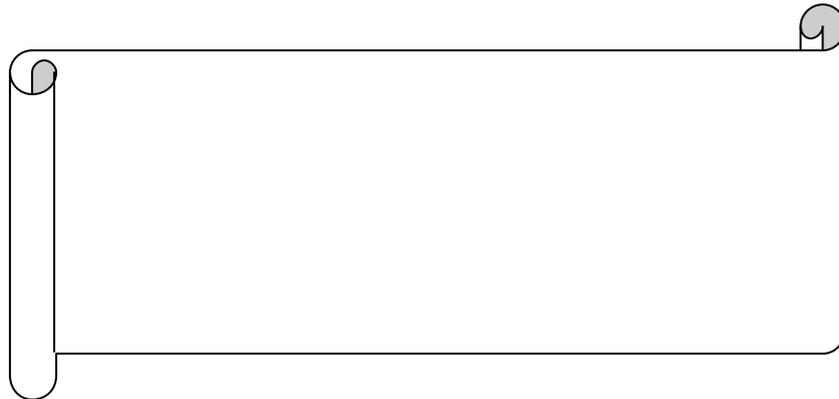


Voyage en Vendée



Repas Champêtre





### ❖ Assemblée générale

L'Assemblée générale a eu lieu en juin 2011. Après le bilan financier et moral de l'année écoulée, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. L'équipe reste inchangée.

Présidente : Christèle GOIZIN  
Vice-présidente : Frédérique LYS  
Trésorière : Véronique BONNEAU  
Trésorière adjointe : Marylène VILPASTEUR  
Secrétaire : Josette PONCHON  
Secrétaire adjointe : Nicole BROCHON

### ❖ Cours

**Les cours ont repris depuis le 5 septembre avec Corinne, professeur diplômée.  
Les horaires ont été légèrement modifiés pour le cours du mercredi à la  
demande de l'Elan Saintais**

- lundi de 20h à 21h
- mercredi de 18h45 à 19h45

Informations au 05 46 97 84 47  
Venez nous rendre visite, il n'est  
pas trop tard pour s'inscrire !

### ❖ Randonnée pédestre

La Calas a organisé le dimanche 9 septembre une randonnée pédestre sur les sentiers courcourois. Les participants ont pu profiter d'un petit ravitaillement à mi-parcours au bac de Chaniers, sur les bords de Charente. L'apéritif à l'arrivée a permis d'oublier les « quelques » gouttes de pluie sur le dernier kilomètre !



La CALAS envisage d'organiser une nouvelle randonnée au printemps, nous vous tiendrons informés.

#### ❖ Yoga

Depuis Septembre 2010, l'association collabore avec Mme HOUET professeur de Yoga Traditionnel, diplômée FFHY. Les cours ont lieu toutes les semaines en dehors des vacances scolaires à la salle associative, face à la Mairie:

- **Mardi de 10h à 11h15**
- **Mardi de 18h30 à 19h45**

Renseignements auprès de Mme HOUET 05 46 93 39 55 / 06 73 35 35 87

**LA CALAS vous souhaite une très bonne saison 2011 - 2012,  
sous le signe de la fête, du sport et des loisirs !**



## **ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE**

### **Le temps passe vite !**

Petit retour en arrière afin d'évoquer le mois de juillet 2011.

Le 23 juillet arrivaient nos amis portugais pour fêter les 20 ans de notre Comité de Jumelage.

Un programme très chargé attendait nos visiteurs avec un moment très émouvant au Jardin du Souvenir et l'appel de nos disparus !

Autre grand moment de ce séjour, la cérémonie officielle des 20 ans en présence des notables portugais et français donnant des informations sur le passé du jumelage. M DUHARD, Maire de notre village lors de la création du Comité de Jumelage, rappelle le premier voyage à Pampilhosa.

Puis vint la remise aux notables et aux plus anciens du Comité de Jumelage de beaux « azuleiros » (céramique) réalisés pour cet anniversaire.

Lors de leur séjour ont été organisés : promenades, visite de Saintes et remise des récompenses aux jeunes aviateurs de la Base-école de Saintes, mais aussi visite de : Angoulême, Brouage, Rochefort, La Rochelle, etc.

Le temps passe vite en promenade, repas entre amis, partage de beaux poèmes et chants portugais et français. La dégustation de la Morue portugaise préparée par nos amis et partagée avec les familles d'accueil des Portugais nous laisse également un bon souvenir gustatif !!!

Merci à tous ceux qui ont logé nos amis et à ceux qui nous ont apporté leur aide.

Nous gardons un bon souvenir de ce partage et des délicieux moments passés ensemble. José MACHADO-LOPEZ a d'ailleurs très bien exprimé ce sentiment en concluant son discours avec ce poème de Victor Hugo :

*« Aillons-nous, aimons-nous toujours  
La chanson la plus charmante  
Est la chanson des amours »*

Puis il termina par cette phrase :

*« Je te remercie Courcoury. Toi tu me laisses plus riche ! ... .. Courcoury je t'aime ! »*

### **Dernière Minute**

Le Comité de Jumelage est désolé d'être porteur d'une triste nouvelle :

Monsieur Ian MAGGS notre professeur de portugais vient de disparaître brutalement.

C'était un très bon enseignant calme et d'une grande gentillesse !

Nous présentons nos condoléances et toute notre amitié sincère à son épouse

Les membres du comité



Vous avez été contents de recevoir nos amis portugais ? Vous aimeriez les revoir ?  
C'est possible car nous préparons un voyage au Portugal du 12 au 19 mai 2012

**Renseignements et inscriptions :**

M. Jean-Yves HANNIER au 06 88 10 88 48  
Mme Arlette RICHARD au 05 46 93 45 18

**PS :** Vous aimez le Portugal ? Entrez dans notre Comité de Jumelage ! Vous aurez des contacts et pourrez faire les voyages au Portugal !

**Joyeux Noël et tous nos vœux pour la nouvelle année**

Chantal & Alain BOISSINOT



## Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage



### Vie de l'association :



⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 18<sup>ème</sup> Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers. Comme lors des précédentes éditions, nous avons assuré la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées. Le bilan de la fête est très positif. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces deux journées, membres ou non de notre association. Rendez-vous en 2012 pour la 19<sup>ème</sup> édition !!!



*Le groupe DUROOTS-DUROOTS sur la scène du 14 août 2011 !*



*Une partie du matériel pour sonoriser les stands du Marché de Noël!*

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a également participé au 4<sup>ème</sup> Marché de Noël de Courcoury en sonorisant et en fournissant l'éclairage des Tivolis ! Là aussi, rendez-vous en 2012 pour la 5<sup>ème</sup> édition !

#### Contacts de l'association :

David au 06 27 14 34 75

et / ou

Philippe au 06 14 54 96 07

**A bientôt !**



**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**  
**A TOUTES ET A TOUS**



*Article rédigé par Alain BOISSINOT*



**Association des Parents d'Élèves de l'école intercommunale  
Courcoury-Les Gonds  
APECLG**

12 rue du stade  
17100 LES GONDS

Email : [ape.courcourylesgonds@gmail.com](mailto:ape.courcourylesgonds@gmail.com)

Notre blog : <http://apeclg.canalblog.com>

Suite à l'Assemblée Générale du lundi 3 octobre 2011, après délibération au sein du conseil d'Administration, la répartition des fonctions est exprimée comme suit :

Présidente : Mme QUERE Kristel (05.16.20.54.20)

Vice-présidente : Mme MOREL Aurore

Trésorier : Mr MICHELY François

Trésorier adjoint : Mr PETRUS Frédéric

Secrétaire: Mme LECLERC Estelle

Secrétaire-adjointe : Mme BORDE Séverine

Le nouveau bureau, présidé par Mme Kristel QUERE souhaite œuvrer pour le bien-être des enfants de nos deux écoles : Courcoury pour les CM1 et CM2 et Les Gonds pour les Maternelles, CP, CE1 et CE2 ; soit 202 enfants répartis en 9 classes.

Depuis l'année dernière, nos deux écoles sont regroupées en un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), qui a pour conséquences une « mutualisation » du matériel et des locaux, ainsi qu'une répartition de nos enfants dans une école ou dans l'autre.

Cependant les deux écoles gardent deux directions distinctes, Mme BRUNET pour Courcoury et Mme AIGUIER à Les Gonds.

Nos enfants pouvant se trouver sur l'une ou l'autre des deux communes (voire même sur les deux), nous avons trouvé judicieux, dès l'an dernier, de n'avoir plus qu'une seule Association de Parents d'Élèves œuvrant pour les deux écoles en même temps.

Notre but reste toujours le même : Que les bénéfices des manifestations que nous organisons permettent d'offrir aux enfants, des spectacles et de participer aux sorties pédagogiques. Cette année, nous allons, entre autres, aider le cycle 3 (CE2, CM1, CM2 : 70 enfants) pour une sortie au Puy du Fou qui aura lieu au courant du mois de mai 2012.

Nous avons participé aux marchés de Noël, le dimanche 27 novembre à Courcoury et les samedi 10 et dimanche 11 décembre à Les Gonds avec vente de calendriers 2012 décorés par les enfants.

Le bal costumé est prévu pour le vendredi 23 mars 2012 et la fête de fin d'année pour la fin juin 2012.

Merci aux parents qui ont participé au bon déroulement des dernières manifestations, notamment lors de la « Fête de fin d'Année » du 25 juin 2011, qui a été couronnée de succès et a fait la plus grande joie de nos enfants.

Merci aux municipalités de Courcoury et de Les Gonds, au SIVOS et aux différentes associations (Comité des fêtes de Courcoury, Corcosse, Cour'Oie, Espérance Les Gonds) pour leurs aides précieuses. Merci aussi à nos sponsors, coiffeuses, boulanger, pharmacien, buralistes, ...qui nous ont offert des lots pour nos tombolas.

La Présidente,

Kristel QUERE



Nous nous sommes quittés en juillet .....

Un été est vite passé .....

Un automne de milles couleurs s'est entouré .....

Et un hiver est arrivé !

Décembre est déjà presque terminé et Noël il nous faut préparer !

Que s'est-il donc passé pendant le trimestre dernier ?

- Le 14 et 15 août participation à la Fête de l'Oie.
- Le 03 septembre voyage découverte à Dancharia.
- Le 01 octobre concours de belote, en nette progression de participation.
- Le 05 novembre dernier voyage découverte de l'année à Dancharia.

Toujours un flot d'activités !

Nous vous laissons passer de belles fêtes de fin d'année et un nouveau calendrier d'activités vous est proposé pour le début 2012 :

- Le 28 janvier voyage découverte en Espagne.
- Le 04 et 05 février séjour à la neige, destination Saint-Lary.
- Le 10 mars concours de belote.
- Le 14 Avril voyage découverte en Espagne.
- Le 21 Avril repas à thème à Courcoury.
- Le 01 Mai l'habituel et incontournable brin d'aillet.
- Le 02 Juin voyage découverte en Espagne.
- Le 07 Juillet repas moules-frites.

Voici qui nous promet encore de doux instants à passer !

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au 06 26 02 85 58.

Désireuse de toujours vous satisfaire, la Société des Fêtes espère que ces manifestations vous apporteront plein de moments d'évasion et de joies.

Inutile de vous rappeler que nous louons de la vaisselle ainsi qu'un lave-vaisselle de collectivité, notre dernier investissement.

Nous souhaitons encore une fois vous remercier de votre fidélité à notre égard et espérons que cette fin d'année vous apportera de grands moments de bonheur.

A l'année prochaine !

BIGOT ROBERT.

### **UN EVENEMENT !!!! LA SOCIÉTÉ DES FÊTES A DÉJÀ 40 ANS !!!**



IL Y A 40 ANS NAISSAIT MODESTEMENT UNE ASSOCIATION SANS PRETENTION !!!

BIEN DES BENEVOLES SE SONT RELAYES ET EPAULES POUR PROPOSER AUX GENS DE COURCOURY ET D'AILLEURS PLEIN DE JOLIES SORTIES, REPAS ET FÊTES. PETIT A PETIT, APRES TOUTES CES ANNEES, LA SOCIÉTÉ DES FÊTES CONTINUE DE VOUS APPORTER BEAUCOUP DE DIVERTISSEMENTS.

MERCI A TOUTES ET TOUS DE NOUS AIDER ET DE CONTINUER A NOUS SUIVRE DEPUIS SI LONGTEMPS !!!

**LA SOCIÉTÉ DES FÊTES.**



## LE P'TIT ECHO DE \* LA PIBOLE

\* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

### **SAISON 2011 :**

#### **1. EN COSTUMES : DES ANIMATIONS EN PLEIN AIR**



**BEAUVAIS SOUS MATHA : fête du vin**



**ROYAN : marché du terroir non loin de la Grande Conche**



**COURCOURY : anniversaire du Jumelage**

## 2. LES REPETITIONS ET SOIREES FOLK'

### **PORTES OUVERTES :8 octobre 2011 à COURCOURY**



Une soirée pour accueillir toutes les personnes qui souhaitent connaître « in vivo » les activités du groupe.

Il est encore et toujours temps de nous rejoindre ! Grands comme petits, les activités proposées par le groupe sont ouvertes à tous.

Les répétitions (ou entraînements) ont lieu en fin de semaine, à partir de 20 h 45 à la salle associative de COURCOURY (face à la Mairie) pour une cotisation annuelle de 6.00 €.

← *initiation aux danses*

Depuis 1973, la Pibole œuvre pour perpétuer les traditions locales à travers la musique, le chant, la danse, le parler mais aussi la convivialité saintongeaise.

Le groupe a sillonné la région mais aussi la France (Alsace, Franche Comté, Auvergne, Rouergue, Bretagne, Poitou, etc...) et modestement l'Europe (Portugal, Allemagne, Irlande, Pologne, Belgique, Hongrie...)

**Photos, coiffe... on découvre ou on se remémore →**





**SOIREEES FOLK'**

**COURCOURY avec le groupe Feu Nouvia : veillée saintongaise**



*Chanson à boire autour d'une touque de vin*



*Danses et musiques traditionnelles, un dîner pique nique : des éléments indiscutables de convivialité !*

**SAINT JEAN D'ANGELY : anniversaire du groupe Amuse Folk**



*Bal folk dans la salle municipale angérienne : un cadre idéal pour un bal traditionnel !*



*Les musiciens Pibolons en scène en alternance avec d'autres formations musicales folk'*

\*\*\*\*\*

**Infos pratiques :**

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Claire)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

[claude.boissinot@orange.fr](mailto:claude.boissinot@orange.fr), [claire.boissinot@wanadoo.fr](mailto:claire.boissinot@wanadoo.fr) ; [jean-louis.mechain@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.mechain@wanadoo.fr).

**Cotisation annuelle :** 6.00 €

**Entraînements :** salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30  
(se renseigner)

**Qualités requises :** bonne humeur et esprit d'équipe

**Notre site :** <http://www.lapibole.fr.st>

***Bonnes fêtes de fin d'année & rendez-vous en 2012 !***





### Marché de Noël





## Chorale de COURCOURY Le chant des champs

Et si nous parlions de notre chorale LE CHANT DES CHAMPS ...tout le monde a repris le rythme des répétitions le mercredi de 18 h 30 à 20 h00 à la salle des associations à Courcoury...

A vrai dire tout va pour le mieux, j'en veux pour preuve les excellentes prestations que les choristes ont réalisées le vendredi 18 novembre à Saint-Sever-de-Saintonge au bénéfice du CCAS : bonne ambiance, bon public et des choristes au mieux de leur forme... également l'animation du marché de Noël à Courcoury.

Quoi dire de plus sinon que je suis une Chef de Chœur heureuse des résultats, de la bonne volonté des participants, et de leur ténacité à apprendre...

Fort de cette expérience, Monsieur le Maire de St-Sever nous a demandé de revenir pour animer le Téléthon le 3 décembre dernier...

Elle n'est pas belle la vie...en musique...toujours !!!!!

Anne Marie AUDOUIN, Chef de Chœur.

Renseignements: Tél : 05 46 92 23 64



Chorale au Marché de Noël de Courcoury le 27 novembre 2011

## L'ART DE LA CREATION A « L'ATELIER »

Vous êtes désœuvrées le mercredi après-midi ? Venez retrouver les « cousettes » à la Salle René Guillot à Courcoury. Ces dames ne manquent pas d'idées. Elles ont l'art d'utiliser les restes : un morceau de tissu par ci, un peu de dentelle par-là, un peu de temps, beaucoup de goût et le tour est joué. De leurs mains naîtra une poupée de chiffon, une marionnette extraordinaire, un sac utile pour faire vos courses....

Avec la Fête de l'Oie, l'autre moment d'intense activité pour l'Atelier est le Marché de Noël. En plus de la vente des objets fabriqués, elles ont, depuis plusieurs années, accepté la fastidieuse mission de décoration des extérieurs de la Mairie et des lieux d'exposition. A ce propos, **petit appel à la population** : un coup de main serait le bienvenu pour mener à bien cette lourde tâche...





## LE PETIT MOT DE L'ACCA

*Chers amis chasseurs et non chasseurs de Courcoury, bonjour !!!!*

*Ces quelques lignes en plein milieu de notre saison de chasse pour vous saluer et entretenir l'amitié que nous avons tous su créer.*

*Bien sûr, il y a eu des instants de petites crises, quelques « accros » avec certains, mais rien de bien grave et nous restons certains que nous pouvons tous nous entendre et voir régner la paix sur notre commune de Courcoury.*

*En tant que président, je tiens à vous assurer que je mets un point d'honneur à faire respecter encore et toujours les règles de sécurité lors de nos actions sur la commune. La chasse, nous le savons tous est un loisir pour lequel il est primordial d'être prudent, il y a des consignes, chacun doit être respectueux d'autrui, et j'entends plus que jamais veiller au bon fonctionnement de ces règles de base.*

*Je finirai ce petit mot en vous souhaitant de bonnes fêtes en cette fin d'année qui arrive à grands pas.*

*Et d'ajouter quelques dates à retenir :*

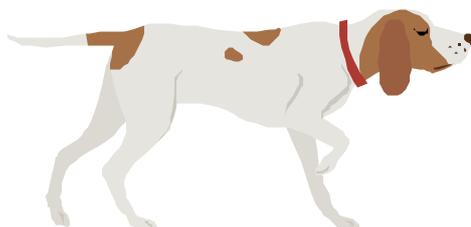
- *Le samedi 24 mars 2012, repas du soir, dîner-dansant avec tombola.*
- *Le samedi 19 mai, marche semi nocturne, avec restauration tout au long des parcours, un de 6 km, l'autre de 10 km.*

*Ces dates vous seront confirmées par notre ACCA en heure et temps.*

*Nous espérons vous voir nombreux !!!!!*

*Je reste à votre disposition pour tout renseignement ou question, vous pouvez me joindre au 06 81 71 65 46.*

**BIEN AMICALEMENT : FREDERIC DROUILLARD : LE PRESIDENT.**



Bonnes Fêtes  
de fin d'année



## LA PAROISSE

### NOEL 2011

Horaires des messes :

**Samedi 24 décembre :**

18 h 30 Nieul lès Saintes

19 h 30 Les Gonds

20 h 30 Cathédrale Saint Pierre

22h Eglise Saint Eutrope

**Dimanche 25 décembre :**

10 h 30 Eglise Saint Vivien

11 h Chapelle Sainte Eustelle

**Comme chaque année, notre église de Courcoursy sera ouverte et accueillante : crèche, lumière, musique, pendant cette période de NOEL, fête de la naissance de JESUS.**

### HORAIRES des messes dans l'année :

COURCOURSY : 2<sup>ème</sup> samedi du mois

CHANIERS : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois

Pour les paroisses de Saintes et environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église ou le magazine « Passerelles »

### Magazine PASSERELLES

Magazine trimestriel d'information inter-paroissial disponible auprès de Mmes Meunier 05.46.92.64.37 et Seugnet 05.46.91.15.97

Le numéro 31 est paru.

### Le Caté, ça existe encore !!

Responsable de la catéchèse : Madame POULET 05 46 74 34 06

### Contacts avec les PRETRES

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, obsèques : téléphoner au secrétariat de la paroisse Saint Vivien : **05 46 93 09 92**



## **EH BEN ASTEUR**

- Fi d'garce Armand, les marles chantant pas coume les grives ; jh'allons nous serrer la ceinture « jusqu'au mognon ». I l'avant dit dans l'poste. On s'en fout, jh'avons des conserves d'i y a dix ans, l'bedet dau fi est bon à trucider, l'goret est ben gras, les perots qui sont au tas d'garouil s'ront bons pour la Nau. Si jh'venons à queurver, o s'ra pas d'faim.



- Ben Eughène, ô la fait sec au printemps, jh'avions l'lignou asseuché, la barrique de colombard pardait ses cerdes, jh'l'avions bue avant qu'ô seille peurdue.
- Noute vallée d'Charente est si belle avec les zoziats qui chantant zeu ritoumelles, l'marais des Orgies où les cigognes claquant dau bé coume des castagnettes...jh'avons quand même ine belle commune : ses aires d'repos à l'ombre des popions, ses veugnes dont les fruits dorés faisant un cougna connu dans l'monde entier, les souleuils, le froment qui fait travailler les talmeuniers le souer au chant des gueurllets pour nous apporter le pain que j'mouillerons avec la routie au vin blanc et qu'je mangherons avec la mandoline peurchée aux chevrons du caillêtâ.
- Les fenailles étiant faites que j'aviant pas s'mer les fayots. Ol était sec coume de l'aillant, mais quand les « bagnassous » sont arrivés, ol a mouillé, noute commune a r'veurdi, o doit éte un cygne blanc qui là-haut dans les nuages, a fait un signe et o fut un bon signe



- Les batégails sautant et les canets s'ébattiant d'joie, les cagouilles sortiant si vite que jh'pouvions à peine les rattraper.
- Dis-donc Fernand, jh'avons des poubelles avec des puces. Zapi, l'cheun dau voisin vint pu autour, o lui fout la gratouille rein qu'à l'idée qu'o va lui sauter d'ssus. La bourghouèse veut pu s'en occuper d'pour qu'o lui saute dans les cottions et qu'a zou rameune dans les bâlins. Eh ben boune ghens, l'modernisme est rendu dans les ordures ménagères.



Pour cette fin d'année, rendez-vous pour la goule le 18 avant la Nau  
à la Salle des Fêtes pour le repas des anciens.

***BOUNE ANNEE- PORTEZ-VOUS BEUN,  
ET A LA R'VOYURE MES BONS EMIS***

Pierre ROUILLE



Et encore

## **À TABLE !**

### PUDDING AU COGNAC

Préparation : 20 minutes - Cuisson : 30 à 45 minutes

½ litre lait - 150 gr, sucre - 5 cl. Cognac - 250 gr. biscuits à la cuillère



150 gr. fruits confits hachés - 4 œufs - 125 gr. Beurre

Faire bouillir le lait avec le sucre - le parfumer avec le cognac - Ecraser les biscuits - Verser le lait bouillant par-dessus - Travailler bien ce mélange - Ajouter les fruits confits, les jaunes d'œufs, le beurre fondu et délicatement les blancs d'œufs battus en neige très ferme - Verser le tout dans un moule à charlotte beurré - Faire cuire 30 à 45 minutes à four chaud (200° - Th. 6 à 7)

## **NOMS DES RUES**

*Les noms des rues ont été attribués par les membres du Conseil Municipal en 1991.*

### **Rue Pierre SCHOEFFER**

Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur Pierre Schoeffer, sans en avoir le souhait, a été élu Maire de Courcoury en 1971 selon la volonté des membres du Conseil Municipal.

Il demeurait au Centre Bourg au numéro 1 de la rue qui porte son nom.

Il était à l'écoute des demandes et suggestions qui lui étaient faites mais demeurait très rigoureux dans la gestion de la commune, la ponctualité avait entre autres, pour lui, la plus grande importance. Il fut à l'origine de la création de la Société des Fêtes.

Pour raison de maladie, il dut démissionner et mourut en 1975, son successeur sera Monsieur Maurice AUBOIN.

### **Rue des Gros Bonnets**

Le nom de cette rue qui traverse le Grand Village, Bel Air et Chez Glasme a été, et demeure quelque peu controversé.

Son origine est pourtant très simple : Au Grand Village demeurait Monsieur Aristide BEAU qui fut Maire de la commune de 1918 jusqu'en 1933.

A cette époque, disait-on, l'entretien de ce village était particulièrement soigné par l'employé municipal. D'aucuns avaient cru trouvé la raison... ici vivaient des « Gros Bonnets ».

Que les esprits chagrins se rapportent à la définition donnée par le dictionnaire Larousse : un gros bonnet est tout simplement une personne importante.

### **Rue René GUILLOT**

Né dans le village de Chez Berne, en 1900, Monsieur René GUILLOT a vécu dans le village de Chez Deschamps au numéro 16 dans la rue qui porte son nom. Ce Saintongeais devenu professeur de mathématiques dans un lycée à Dakar est resté fortement enraciné dans les marais de la Seugne. Il fut l'un des 10 membres de l'Académie de Saintonge et a laissé une œuvre considérable : plus de 50 romans, encyclopédies et contes.



**JEUX**

**Mots Croisés**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B									■	
C					■					
D										■
E			■					■		
F		■								
G					■					■
H							■			
I	■			■					■	
J						■				

**HORIZONTALLEMENT**

- A - CRUAUTE
- B - QUI POLIT PAR FROTTEMENT
- C - BON PERE - NARRE
- D - TAILLEE
- E - PRONOM - COULEUR - SYMBOLE DE CHALEUR
- F - DOUCE
- G - EN FORME D'OEUF - LAC
- H - VAINQUEUR A TRAFALGAR - ANCIENNE RADIO
- I - DEMONSTRATIF - ETOILE ANGLAISE
- J - EXECUTEES - ETENDUES DESERTIQUES

**VERTICALEMENT**

- 1 - PUNITION
- 2 - JAPPE - EXISTE
- 3 - RUMINANTS DISPARUS - CACHEE
- 4 - EN REGLE
- 5 - CHAMPION - OLERON - ESPION 117
- 6 - ECLA BOUSSURE
- 7 - SE DEPLACER
- 8 - BRIDE DU CHEVAL - SALPETRE
- 9 - BOUTS DE LA MAMELLE
- 10 - POSSEDEE - INTERPELLE - EXECUTAS



Et encore



## Mots Mêlés : CHAMPIGNONS



De droite à gauche, de gauche à droite, en diagonale de haut en bas et de bas en haut, partez à la cueillette des champignons

A	G	A	R	I	C	H	A	R	B	O	N	N	I	E	R	G	L
M	C	A	L	O	C	E	R	E	P	E	C	B	I	S	E	O	E
A	H	E	R	B	O	U	L	E	D	E	N	E	I	G	E	M	P
N	A	S	T	M	Y	C	E	N	E	X	I	D	I	E	G	P	I
I	N	T	R	A	I	R	T	A	H	C	E	D	Z	E	N	H	O
T	T	U	I	R	B	L	C	O	L	L	Y	B	I	E	O	I	T
E	E	R	U	S	S	U	L	E	C	O	P	R	I	N	R	D	E
N	R	O	U	G	E	T	L	A	Y	O	R	U	O	V	O	E	M
T	E	L	O	B	R	I	E	E	I	G	A	L	E	R	E	P	O
N	L	C	U	L	R	O	U	G	E	R	H	Y	D	N	E	I	L
E	L	L	E	M	E	L	U	O	C	Z	E	A	R	I	L	E	A
P	E	C	O	L	O	M	B	E	R	O	U	G	E	Y	L	D	P
P	E	T	I	T	G	R	I	S	T	E	R	E	E	A	A	B	A
C	L	A	V	A	I	R	E	B	Y	C	O	T	I	L	C	L	T
E	T	T	O	M	L	O	G	E	S	S	U	A	F	R	T	E	U
N	O	R	E	S	S	U	O	M	T	R	U	F	F	E	A	U	R
T	R	I	C	H	O	L	O	M	E	Z	I	Z	E	P	I		O
O	P	O	L	O	N	A	I	S	P	O	L	Y	P	O	R	E	N
L	P	E	R	F	I	D	E	H	E	R	V	E	L	L	E	N	E
O	H	Y	G	R	O	P	H	O	R	E	T	O	I	L	O	H	P
M	E	M	O	L	O	H	P	Y	H	L	E	P	I	O	T	E	
E	T	R	O	M	P	E	T	T	E	D	E	S	M	O	R	T	S

ACETABULE  
 AGARIC  
 AMANITE  
 ARMILLAIRE  
 BISE  
 BOLET  
 BOULE DE NEIGE  
 CALOCERE  
 CEPE  
 CHANTERELLE  
 CHARBONNIER  
 CLAVAIRE  
 CLITOCYBE

COLLYBIE  
 COLOMBE ROUGE  
 COPRIN  
 COULEMELLE  
 CUL ROUGE  
 ENTOLOME  
 EXIDIE  
 FAUSSE GOLMOTTE  
 GALERE  
 GOMPHIDE  
 HELVELLE  
 HYDNE  
 HYGROPHORE

HYPHOLOME  
 LACTAIRE  
 LEPIOTE  
 MOUSSERON  
 MYCENE  
 NEZ DE CHAT  
 ORONGE  
 PALOMET  
 PATURON  
 PERFIDE  
 PETIT GRIS  
 PEZIZE  
 PHOLIOTE

PIED BLEU  
 POLONAIS  
 POLYPORE  
 ROUGET  
 ROYAL  
 RUSSULE  
 STEREE  
 TRICHOLOME  
 TROMPETTE DES MORTS  
 TRUFFE



**SODOKU**

**FACILE**

	7		6	5		3	9	
6				2	1	8	4	
	8			3		7		
2		9				6		3
		7		9			8	
	3	5	2	6				8
	9	2		1	8		3	



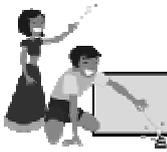
**MOYEN**

	2		7				6	8
3					6	2		
8		6				4	3	
				3		7		6
			5		1			
4		2		8				
	5	1				3		7
		3	1					4
6	4				9		5	

**DIFFICILE**

					5			
	3		2			7		9
5			7	4		2		
				8		6	4	
2								3
	8	1		3				
		5		6	7			8
3		2			1		7	
			3					





Et encore

## COMMERÇANTS ET ARTISANS

**Coiff' Elixir** 05 46 90 42 33  
Salon de Coiffure Mixte

Extrait de tarif :

**FORFAIT FEMME**  
Shamp. Coupe Brush. 25€  
Cheveux courts  
Shamp. Couleur Brush. 32€  
Cheveux courts  
Shamp. Brushing 13€  
Cheveux courts  
Shamp. coupe mèches Brushing 55€  
1/2 tête sur cheveux courts

**FORFAIT MARIAGE**  
60€  
(1er essai compris)

**FORFAIT HOMME**  
Shamp. Coupe Coiffage 15€

**FORFAIT ENFANT**  
Jusqu'à 10 ans  
12€

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 mn de Saintes (à 200 m de l'école primaire)  
Lundi : 14h/18h • Mardi au Vendredi : 9h/12h - 14h/18h (12h à 14h sur RDV) • Samedi : 9h/13h

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie  
Solaire - Isolation des combles - Traitement des Eaux  
Les énergies renouvelables

**Lalut-Duret sarl**

M. DURET Eric  
Gérant

65 rue Arc de Triomphe  
17100 SAINTES

Tel. 05 46 95 51 72  
Fax : 05 46 91 01 74  
Port. 07 86 20 78 74 - 06 81 08 05 46

**RESTAURANT TRAITEUR PAMARYLLIS**

**Mr GUILLAUD philippe**

place de l'église  
17100 courcoury

tél: 05.46.74.00.91 fax: 05.46.97.88.09

Menus 12,80 euros, vin café compris le midi en semaine  
24, 26,50, 29,50 euro + carte

Menus de groupe tout compris à partir de 22 euros

Réparations toutes marques

**SAINTES C AUTO**

Cyril MONNEAU

2 Avenue Kennedy  
17100 SAINTES  
06 98 10 02 65

**DOUCET Chauffage Plomberie**

SARL DOUCET CHAUFFAGE PLOMBERIE  
31 Cours du Maréchal Leclerc - 17100 SAINTES  
Tél. : 05.46.91.75.22 Fax: 05.46.91.63.65 e-mail : doucet.chauffage@wanadoo.fr  
Site : www.dcp17.com

Sylvie CHAUBENIT  
PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté  
17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10  
Port : 06 97 47 11 42

**Au Bonheur des Papilles**

Maryse et Emmanuel Espieux

Vente à la Ferme  
- BIO -  
Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village  
29 B Impasse des Gros Bonnets  
17100 COURCOURY

05 46 93 27 23

MR SAUZE ALAIN  
17 RUE DE L'ÉGAUT  
17460 LA JARD  
TEL : 06.98.50.91.10

**MECANIQUE A DOMICILE**

ENTRETIEN  
MONTAGE DE PNEUMATIQUES  
TOURISME ET UTILITAIRE

NOUS INTERVENONS A VOTRE DOMICILE  
OU SUR N'IMPORTE QUEL LIEU DE TRAVAIL



### Solution des Jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	S	A	U	V	A	G	E	R	I	E
B	A	B	R	A	S	I	V	E		U
C	N	O	E	L		C	O	N	T	E
D	C	I	S	A	I	L	L	E	E	
E	T	E		B	L	E	U		T	H
F	I		C	L	E	M	E	N	T	E
G	O	V	E	E		E	R	I	E	
H	N	E	L	S	O	N		T	S	F
I		C	E		S	T	A	R		I
J	T	U	E	E	S		R	E	E	S

### Sudoku Facile

9	2	4	8	7	3	1	6	5
8	7	1	6	5	4	3	9	2
6	5	3	9	2	1	8	4	7
5	8	6	4	3	2	7	1	9
2	4	9	1	8	7	6	5	3
3	1	7	5	9	6	2	8	4
1	3	5	2	6	9	4	7	8
4	9	2	7	1	8	5	3	6
7	6	8	3	4	5	9	2	1

### Sudoku Moyen

5	2	4	7	1	3	9	6	8
3	1	9	8	4	6	2	7	5
8	7	6	2	9	5	4	3	1
1	8	5	9	3	4	7	2	6
9	6	7	5	2	1	8	4	3
4	3	2	6	8	7	5	1	9
2	5	1	4	6	8	3	9	7
7	9	3	1	5	2	6	8	4
6	4	8	3	7	9	1	5	2

### Sudoku Difficile

8	2	7	6	9	5	4	3	1
4	3	6	2	1	8	7	5	9
5	1	9	7	4	3	2	8	6
7	5	3	1	8	9	6	4	2
2	9	4	5	7	6	8	1	3
6	8	1	4	3	2	5	9	7
1	4	5	9	6	7	3	2	8
3	6	2	8	5	1	9	7	4
9	7	8	3	2	4	1	6	5

# VOEUX DE LA MUNICIPALITE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes cordialement invités cette cérémonie se déroulera le

***Dimanche 08 Janvier 2012***

***15 h 30***

***A la Maison de la Seugne***

A l'issue de celle-ci, nous partagerons  
la galette des Rois.

**Nous comptons sur votre présence à cette occasion !**

